

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 258, février-mars 2013

Page

1	50 années de "L'Africain". Coup d'œil dans le rétroviseur	LA RÉDACTION
2-3	PHOTOS	
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT		
4	L'exploitation du pétrole au Tchad et la population de la région	B. INARRA
8	La Maison Internationale de Tournai a fêté ses 50 ans	P. GADENNE
CULTURE ET SOCIÉTÉ		
9	Accès des diplômés africains sur le marché de l'emploi suisse	J. BAGALWA M.
11	Bukavu : le collègue ALFAJIRI célèbre son jubilé de 75 ans	L. GALLETZ sj
13	"L'Africain" : le bel âge	A. TSHITUNGU K.
15	Bas le masque	F. F. SIDIBÉ
PERSPECTIVE ET POLITIQUE		
16	Résurgences des pratiques politiques traditionnelles en Afrique	J.-L. MALANGO K.
23	Interactions des conflits interethniques au Burundi et au Rwanda (I)	J. NTAMAHUNGIRO
32	Comment expliquer la crise actuelle en RD Congo ?	D. WAMU OYATAMBWE
34	Les élites de la diversité ou les élites de la diversion	A. NTIGNOI
35	Fondation Père EVERARD	
36	Thèses de doctorat défendues par des Africains ou concernant l'Afrique (LXXVII) : FUNDP de Namur (XIII) et U Mons	
À TRAVERS LIVRES ET REVUES		
36	J. NGORWANUBUSA, Les années avalanche	E. VAN SEVENANT
37	J. NDWANIYE, Le muzungu mangeur d'hommes	E. VAN SEVENANT
38-39	PHOTOS	
	Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
	Page 3 de la couverture : mots croisés n° 278	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : **51^{ème} année** : Année académique 2012-2013.

<u>abonnement ordinaire</u> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

<u>abonnement de soutien</u> :	25 €
--------------------------------	------

payables au CCP BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGD.

50 années de "L'Africain". Coup d'œil dans le rétroviseur

Il est toujours utile de savoir d'où l'on vient si on veut savoir où l'on va. Notre revue fête donc ses 50 ans d'existence et c'est alors le moment de consulter les archives (heureusement bien préservées) pour revoir les différentes étapes qui ont jalonné son parcours.

La revue s'intitulait à l'origine (en décembre 1962) "L'Africain, trait d'union entre les Africains de la région de Charleroi". Tous les Africains étaient alors concernés et non pas seulement les étudiants. En 1964, le sous-titre disparut sans explication précise mais en 1980, il réapparut, intitulé alors : "revue des étudiants africains en Belgique". Il avait semblé à ce moment aux responsables que les étudiants, plus que toute autre catégorie de personnes, devaient être soutenus et encouragés. Et aujourd'hui, ce sous-titre est toujours utilisé, même si les étudiants sont franchement minoritaires dans les auteurs que nous publions actuellement.

La présentation des premiers numéros était, c'est compréhensible, assez sommaire. La couverture, du même papier que l'intérieur, ne s'en distinguait que par la couleur et le petit dessin qui l'ornait. Mais le prix de 5 Francs belges (0,12 € environ) ne devait faire reculer personne. Gilbert KALENDA fut le premier Secrétaire de Rédaction et s'employa directement à recruter des abonnés, ce qui élargit automatiquement l'audience de la revue qui fut alors distribuée dans une bonne partie du pays. C'était donc bien parti et la suite le confirma amplement.

Les photos illustrèrent notre revue à partir de 1964 et plus particulièrement à l'occasion de la visite du Général MOBUTU à Charleroi où il fut reçu par un simple échevin en l'absence du Bourgmestre. Et le numéro suivant, dans un tout autre registre, mit en valeur la canonisation des martyrs africains de l'Ouganda par le Pape Paul VI. Un numéro spécial fut même édité sur le sujet, un véritable reportage de plus de 40 photos reprenant de nombreuses impressions d'étudiants africains à propos de ce voyage exceptionnel à Rome.

On pourrait naturellement écrire des pages et des pages concernant l'historique de notre revue, l'apparition puis la disparition d'une page "humour", remplacée par des mots croisés (qui subsistent toujours) et par une rubrique d'échecs (le jeu bien entendu), l'intéressante chronique des nouvelles familiales où l'on peut retrouver, dans les anciens numéros et en plus jeune évidemment, bon nombre de nos anciens actuels lors des mariages, deuils, naissances, etc. Bref, les archives de "L'Africain" sont une source inépuisable de renseignements sur tous les aspects de la vie africaine en Belgique et plus spécialement à Charleroi pendant les 50 dernières années.

Que va devenir maintenant notre revue ? Comme tant d'autres publications, elle souffre à la fois, et malgré tant d'améliorations de présentation, des difficultés d'existence de nos lecteurs, ce qui diminue évidemment le nombre des abonnements et aussi de la concurrence du numérique qui fragilise l'existence de la presse écrite. Nous plaçons déjà les exemplaires au fur et à mesure de leur parution sur le site internet du CACEAC dans la rubrique "archives" ; peut-être nous faudra-t-il évoluer encore et créer un site nouveau qui publierait les articles reçus et acceptés au fur et à mesure de leur réception, ainsi que les photos des événements qui nous paraissent dignes d'intérêt pour la communauté africaine. Dans le second numéro de "L'Africain", la Rédaction sollicitait déjà l'avis des lecteurs sur la marche à suivre pour optimiser le travail à venir, et aujourd'hui donc, nous pouvons poser la même question et souhaiter récolter de nombreux avis sur ce qui semblerait le plus opportun pour sensibiliser tous ceux qui souhaitent voir encore longtemps paraître la revue "L'Africain" à Charleroi.

LA RÉDACTION

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

L'exploitation du pétrole au Tchad et la population de la région

NDLR : on trouvera un autre article publié sur le même thème dans le numéro 240 de juin-juillet 2009, pp. 2-5.

Le projet pétrole Tchad, qui avait éveillé tant d'espoirs pour le développement du pays est devenu, après 8 ans d'exploitation, un cauchemar qui a transformé le paradis rêvé en enfer. L'exploitation du pétrole a détruit le système de production paysanne, privant les agriculteurs de leurs moyens de subsistance, polluant les eaux, les sols et l'air, divisant la population et semant le désespoir surtout chez les jeunes.

Ma visite à la région m'a permis de voir l'impact de l'exploitation du pétrole sur le terrain. Pour les agents pastoraux avec qui j'ai fait cette visite, comme pour moi, la réalité s'avérait bien pire que celle que nous avions imaginée.

De 2004 à 2011, le budget de l'État est passé de moins de 300 milliards de francs CFA à plus de 1.572,482 milliards de francs CFA, mais les retombées de cette manne ne bénéficient pas à la population. Ni les conditions de vie des 11 millions de Tchadiens, ni les services publics ne se sont améliorés. Les promesses faites par les compagnies et par le gouvernement n'ont pas été tenues et la Banque Mondiale a quitté le pays en 2008.

Actuellement le gouvernement est en train d'établir des contrats obscurs avec d'autres compagnies extractives : Chinoise, Taïwanaise... On est en train de prospecter d'autres minerais (uranium, or). L'exploitation de l'uranium est encore bien plus dangereuse que celle du pétrole.

Le pétrole, un projet controversé

Le projet d'exploitation du pétrole du Tchad, financé par la Banque Mondiale, a été très controversé depuis sa planification et encore davantage lors de sa réalisation. Les opposants au projet prévoient que, le Tchad étant un des cinq pays les plus corrompus de la planète, la population ne bénéficierait pas des redevances du pétrole mais en subirait les retombées négatives. Ceux qui y étaient favorables croyaient aux promesses du gouvernement, de la compagnie d'exploitation et de la Banque Mondiale, qui affirmaient que le pétrole mettrait fin à la pauvreté du pays.

Pour obtenir de la Banque Mondiale (BM) le financement du projet, le gouvernement s'était engagé à affecter 70% des revenus pétroliers à la réduction de la pauvreté, dont 5% réservés au développement de la région sud. La Banque Mondiale prétendait faire du projet pétrole Tchad un modèle où les ressources naturelles aideraient à éradiquer la pauvreté et profiteraient à la population.

Après 8 ans d'exploitation, les résultats dépassent les pires prévisions. La pauvreté s'est exacerbée dans le pays, particulièrement dans la zone pétrolière. En 2011, le Tchad était le 7^{ème} pays le plus pauvre du monde¹. Le Logone Oriental où se trouve le bassin pétrolier de Doba, région majoritairement rurale très productive et très peuplée (38% de la population), est aujourd'hui la troisième région la plus pauvre du Tchad malgré les milliers de barils de pétrole exportés chaque jour. 64,7% de sa population vit dans la pauvreté avec un revenu

¹ Indice 2010 de Développement Humain des Nations Unies.

moyen de 396 F CFA, soit 0,56 euro par personne et par jour. Les paysans du bassin de Doba sont les grands perdants du projet pétrole.

La production pétrolière

La production de pétrole dans le bassin de Doba (Sud du Tchad) a commencé en 2003. Le pétrole est transporté du bassin de Doba au port de Kibri (Cameroun) sur l'Atlantique par un oléoduc de 1.070 km (dont 205 km au Tchad).

Les trois principaux gisements de Doba-Komé, Miandoum et Bolobo, totalisant 900 millions de barils, sont exploités dans plus de 1.000 puits dont le nombre augmente encore (le contrat en prévoyait 300). Les réserves totales du pays [bassins de Moundouli, Nya (sud) et Sidigui et Bongor (Lac Tchad)] dépassent 2.000 millions de barils. ESSO Consortium - formé par Exxon-Mobil et Chevron des États-Unis et Petronas de la Malaisie - est responsable de l'exploitation et de l'exportation du pétrole. La qualité et la quantité produites, base des redevances payées au pays, ne sont contrôlées que par ESSO. Le Tchad n'a pas la volonté ou les moyens de faire ces contrôles. Mais le pays pourrait se procurer des techniciens et des technologies à cet effet.

Esso s'abrite derrière la confidentialité des contrats pour alimenter un système de corruption qui empêche un vrai contrôle des bénéficiaires du pétrole. Le Tchad a signé sa candidature à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2010, mais il n'a pas encore présenté son rapport.

Les redevances du pétrole

Le pays a commencé à percevoir des revenus du pétrole en 2004. Vu le manque de transparence de la part de l'administration et du Consortium, il est difficile de connaître les montants perçus par le gouvernement. La table qui suit présente les estimations des revenus du Tchad et des compagnies pétrolières de 2004 à 2007² pour une production moyenne estimée de 120.000 barils par jour :

Sources de revenus 2004 – 2007	Tchad (revenus en dollars)	Consortium (revenus en dollars)
Redevances et dividendes	1.007.468.161	7.052.277.127
Impôt sur les revenus des sociétés	1.304.220.935	-1.304.220.935
TOTAL	2.311.689.096	5.748.054.192

Le manque de maîtrise des coûts opérationnels du projet et du contrôle de la quantité exportée réduit la part du Tchad qui ne reçoit que 28,69% des bénéfices pendant qu'ESSO en reçoit 71,31%. Entre 2004 et 2008, le Tchad, à cause de l'augmentation des prix du pétrole, obtint des revenus supérieurs à ceux prévus. Cela lui permit, en 2008, de rembourser la dette à la Banque Mondiale (BM), poussant ainsi le retrait de la BM, sans que le pays respecte les exigences de l'accord. L'enquête de la BM de 2005 révéla que l'argent avait été gaspillé de façon abusive : matériel de mauvaise qualité, prix gonflés, des écoles et des hôpitaux non finis et surtout non équipés. Le collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières est très affaibli et tourne au ralenti. Il n'est pas indépendant et son avis n'est pas souvent respecté.

² G. MAOUNDONODJI, Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad. Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain et Diffusion universitaire CIACO, 2009. P. 283. (Thèse)

L'impact du projet sur la population

L'impact sur la production agricole

La plupart des villages de la région de Doba avaient une bonne production agricole. Les familles avaient quelques bœufs, charrettes, vélos et un toit en tôle sur leurs maisons. Aujourd'hui, la prospérité n'est qu'un souvenir et le désespoir grandit dans la région où la manne du pétrole s'est transformée en malédiction. Plus de 4.000 familles affectées par le projet sont abandonnées à leur triste sort.

Le consortium d'exploitation ESSO a acquis plus de 60% des espaces cultivables de la zone pour ses multiples installations qui ont dépassé de beaucoup les prévisions. Les infrastructures pétrolières occupent des surfaces cultivables et réduisent l'espace vital de la population. Champs de cultures et infrastructures pétrolières s'entremêlent. Dans 25 villages, il y a un total de 1.112 puits, 27 collecteurs, 6 unités de collecte et 34 carrières ! Des populations ont été déplacées ; la surface cultivable a diminué ; les villages restent enclavés au milieu des installations pétrolières ; des sites sacrés ont été désacralisés. Savane, forêts, marécages et terrains en friche de plus d'un an sont pris sans dédommagement. Or, la population employait ces terrains pour des activités complémentaires à l'agriculture : champs de brousse, cueillette des champignons, fruits, miel, médicaments, bois, chasse, pêche, pâturages. Le système de production traditionnel a été détruit. Aucun accompagnement n'a été mis en place pour aider à la reconversion des populations qui ne peuvent plus vivre des produits de leurs terres.

Les paysans ne peuvent plus pratiquer librement la jachère, donc les terres agricoles s'épuisent et la production diminue. De plus, leurs mouvements dans leur propre terroir sont restreints (défense de sortir la nuit) à cause de la surveillance des installations pétrolières.

Malgré les nombreuses lignes à haute tension qui parcourent la région, les villages et les petites villes n'ont pas d'électricité et même les grandes villes sont souvent dans l'obscurité. Des camions citernes remplis d'eau circulent continuellement mais les villages n'ont pas d'eau potable.

Les populations des localités directement affectées sont exclues des retombées économiques et sociales de l'exploitation du pétrole. Elles sont passées de la pauvreté sans pétrole, à la misère avec le pétrole. D'où l'indignation et le désespoir qui règnent chez les populations des villages enclavés, surtout chez les jeunes qui ne voient pas d'issue pour leur avenir.

L'impact sur la vie

Le pétrole est un poison qui menace l'environnement naturel de la région et envenime la vie des communautés par ses impacts irréversibles qui affectent les eaux, les sols, la production, la santé, la faune et la flore. L'oléoduc passe à travers champs, tout près des villages et traverse plusieurs rivières qui sont des lieux de pêche. Leur lit asséché annuellement était utilisé traditionnellement pour les cultures maraîchères, le riz et le maïs. La forêt galerie qui longe ces cours d'eau est aussi menacée. Pire encore, ces cours d'eau se jettent dans la Pendé qui rejoint le Chari avant de se jeter dans le lac Tchad, ce qui risque de propager les contaminations locales à une grande partie du pays.

La contamination est déjà bien présente. Les canaux de drainage des forages et des carrières contaminent les eaux de surface et la nappe phréatique dont l'eau est utilisée par la population. Des cours d'eau et des terrains ont déjà été contaminés par des déversements du brut et des ruptures de l'oléoduc. La compensation, si elle existe, ne couvre pas la perte.

ESSO n'a pas de mécanismes pour détecter les déversements accidentels et emploie des villageois "marcheurs" pour détecter et signaler les fuites.

Les carrières - énormes fosses creusées pour obtenir de la terre et enterrer les déchets polluants – sont restituées aux paysans sans être décontaminées et restent infertiles. Des carrières non fermées accumulent des eaux de pluies. Ceci favorise les moustiques, augmente le paludisme et constitue un danger de noyade pour les animaux et les personnes. Plusieurs enfants et animaux y sont morts. Les plaintes déposées en justice sont restées sans suite à cause de la complicité des autorités avec ESSO.

L'air aussi est contaminé par les torchères qui brûlent le gaz de rejet, et la déchetterie qui occasionne des maladies dans le village voisin. Certaines plantes ne produisent pas de fruits. Les rendements agricoles ont diminué dans les zones proches des zones de combustion du gaz, même avec de bonnes pluies.

La pollution se répercute sur la santé des populations et des animaux. On a constaté un taux de mortalité infantile, d'avortements spontanés et de maladies, bien supérieur au passé. Des enfants meurent à cause des anémies fulgurantes. Les courants de haute tension causent des problèmes de santé.

Le plan de gestion des déchets et de référence générale du projet n'est pas mis en œuvre. Les mécanismes de supervision et contrôle des aspects sociaux et environnementaux sont défaillants ou inexistants.

Le pétrole a permis de construire quelques infrastructures (écoles, hôpitaux, universités) dans le pays et d'améliorer le réseau routier. Mais plusieurs de ces infrastructures ne fonctionnent pas et d'autres sont une "vitrine" qui ne bénéficie pas à la plupart des Tchadiens.

Perversité du système de compensations

Les compensations sont non-transparentes, inadéquates et injustes et produisent des divisions dans les communautés. Puisque la terre appartient à l'État et que les villageois n'ont que le droit d'utilisation, ESSO ne compense que les champs cultivés ou en préparation et les récoltes perdues. Les indemnisations ne compensent absolument pas la perte de la terre "ressource" qui procure un moyen de subsistance. Elles permettent aux paysans qui ont perdu leurs terres de vivre tout au plus deux ou trois ans. Les fonds ne sont pas versés intégralement à la population affectée, mais profitent aux nombreux intermédiaires. L'exploitation du pétrole est source de conflits et de tensions entre les populations riveraines, les entreprises et le gouvernement.

Les 5% des revenus directs pétroliers de l'État étaient destinés à réduire les effets négatifs du projet sur les populations affectées dans la région productrice. Mais cet argent (5,8 milliards €) n'a pas bénéficié au Logone Oriental. Sur les 1.027 villages que compte la région productrice, à peine 3% ont bénéficié des investissements issus des 5% des revenus pétroliers. Pendant que des villages affectés n'ont bénéficié d'aucune réalisation, d'autres villages "visibles" mais non affectés ont vu des réalisations démesurées, qui servent de vitrines pour les visiteurs.

À cause de l'existence des 5% pour la région productrice, l'État concentre ses investissements dans d'autres régions sans grande planification et parfois avec des problèmes de fonctionnement. La mauvaise gouvernance a engendré un gaspillage des fonds disponibles. Les infrastructures réalisées ne répondent pas aux besoins des populations pauvres et sont de mauvaise qualité. L'engagement d'affecter 70% des revenus pétroliers à la réduction de la pauvreté est resté une promesse non réalisée.

Des signes d'espoir

Devant cette situation peu reluisante pour la population de la zone pétrolière, plusieurs réseaux ont vu le jour et ont activement plaidé pour l'amélioration des conditions de vie de ces populations.

L'Église est en train de prendre conscience du problème et est décidée à accompagner les populations. Les évêques de la région pétrolière sont engagés dans des actions de plaidoyer auprès du gouvernement, de la compagnie et des Institutions internationales (EU, pays membres, organisations). La création du Cadre de Concertation et de Dialogue du Logone (CCDL) vient renforcer l'initiative des réseaux existants, et entend amorcer un dialogue franc et responsable avec Esso-Tchad, autour des problèmes de perte des terres, restauration des sols, compensations, libertés fondamentales et sécurité, dégradation de l'environnement, etc. qui affectent les populations de la zone pétrolière.

Begoña IÑARRA

Secrétaire Exécutive du Réseau Foi et Justice Afrique Europe (AEFJN)

La Maison internationale de Tournai a fêté ses 50 ans

NDLR : le 1er décembre 2012 à Tournai, la Maison internationale a fêté son 50^{ème} anniversaire. À cette occasion, M. Paul GADENNE, Président et administrateur-délégué de l'asbl, a prononcé le discours suivant :

1 962 : en ce début des années "60", l'Afrique s'éveille. Les anciennes colonies belges, françaises et autres prennent leur indépendance.

Les premiers étudiants africains arrivent dans notre région. Pour les accueillir, rien n'est prévu à Tournai. Soucieux de remédier à cette carence, un groupe de Tournaisiens forment une Asbl et louent une maison près du centre ville. La Maison internationale de Tournai est née. 50 ans après, c'est l'heure du bilan. Pour y répondre, je me suis posé cinq questions :

1) Qu'avons-nous fait en 50 ans ?

Nous avons accueilli des étudiants venant de toute l'Afrique et spécialement de l'Afrique francophone. Nous avons aussi accueilli des étudiants venant d'Égypte, de Turquie, d'Iran, de Chine, d'Inde, du Vietnam et de bien d'autres pays encore.

2) Quels sont les besoins, les demandes qui nous furent le plus souvent formulés ?

- l'accueil avec le sourire, l'invitation à poser ses valises le temps d'un premier entretien

- besoin d'aide pour rechercher un logement, pour obtenir sa carte de séjour, pour la régularisation du diplôme, etc.

- besoins financiers

3) Quelle évolution avons-nous constatée parmi la population "étudiante" ?

En 1962, on n'accueillait qu'une population exclusivement masculine aux études tournées vers la mécanique et l'artistique. En 2012, la population accueillie est principalement féminine aux études tournées vers le paramédical.

4) Avons-nous connu des périodes particulièrement difficiles et d'autres au contraire de moments de grande satisfaction ?

Pour les périodes difficiles, j'en ai relevé deux :

- vers la fin des années 70 début 80, nous dûmes faire face à une arrivée massive d'étudiants en provenance du Maroc. Certains soirs, en période d'inscription, ils ont été près d'une centaine à demander asile pour une nuit ou deux. L'assistante sociale de l'époque se rappelle encore de ses recherches en catastrophe pour trouver des couvertures et offrir ainsi un minimum de confort.

La 2^{ème} période difficile se situe en 1993/94 quand un Ministre a voulu supprimer nos subsides. Grâce à la solidarité des autres maisons, nous avons pu résister. Nous vivons toujours.

À l'inverse, période de satisfaction chaque fois qu'un étudiant vient nous annoncer son retour au pays, le diplôme en poche. C'est pour nous un exemple heureux.

5) Quelle évolution avons-nous pu réaliser pour mieux satisfaire aux besoins des étudiants ?

- d'une maison qui était un simple lieu de rencontre avec 4 ou 5 petites places, nous avons pu obtenir cette maison en 1978. En plus de ces trois salles de réunion, nous disposons aux étages de 14 chambres et d'un appartement. Nous pouvons ainsi accueillir tout au long de l'année 15 ou 16 étudiants. C'est bien, mais insuffisant, car nous devons nous occuper d'un secteur qui va de Mouscron à Ath. Ils sont près d'une centaine sur ce territoire. Aucun n'est boursier. Tous doivent cependant s'acquitter d'un minerval et d'un droit d'inscription en plus de leur loyer. Ce minerval et ce droit d'inscription varient

de 1.000 euros à plus de 1.500 euros selon le type d'étude. La plupart paient tout eux-mêmes. La famille est incapable de les aider. À leur intention, nous organisons chaque année une campagne financière.

À présent, je voudrais me tourner vers les personnes qui s'occupent de politique. Il est évident que ce que nous faisons n'est possible qu'avec l'aide de subsides pour couvrir nos frais. En cette période de crise, il est tentant de réduire le montant de l'aide octroyée à la coopération. Pourtant je vous demande, à l'intérieur de vos partis, de veiller à poursuivre l'aide accordée à toutes nos maisons, qu'elles soient du Nord, du Sud ou du Centre. Tous, nous avons besoin de cette aide.

Un anniversaire, c'est l'heure aussi de dire merci. Merci à Jean et à toute son équipe qui nous ont préparé le repas de ce soir. Merci à tous ceux qui, au cours de ces 50 ans, ont travaillé pour la maison.

À présent, je vous invite à manger la tarte d'anniversaire avec un thé ou un café au choix.

Paul GADENNE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Modalités d'accès des diplômés du tertiaire d'origines africaines aux emplois correspondant à leurs qualifications sur le marché de l'emploi suisse

Cette recherche, que réalisent le Professeur Claudio BOLZMAN et Jules BAGALWA MAPATANO dans le cadre la Haute École de Travail Social (HETS) de Genève, porte sur la compréhension des conditions d'accès, de maintien et de réinsertion ou non des diplômés de genre masculin d'origines africaines aux emplois correspondant à leurs qualifications sur le marché du travail suisse. À l'heure actuelle, les recherches sur les migrations africaines en Suisse

demeurent très rares. Et à notre connaissance il n'existe pas de recherche approfondie qui a été réalisée sur l'accès sur le marché de l'emploi, et donc des conditions d'insertion ou de non insertion socioprofessionnelle des diplômés du tertiaire (universitaires et des hautes écoles) d'origines africaines en Suisse. La présente étude contribuera ainsi à combler ce manque.

Cette recherche est de type qualitatif. Elle met l'accent sur l'analyse

des trajectoires socioprofessionnelles desdits diplômés et qui sont bénéficiaires d'un titre de séjour durable en Suisse. Ces trajectoires seront reconstruites à partir de l'analyse des pratiques et des représentations³ que ces diplômés donnent à restituer de leurs expériences avec le monde de l'emploi. Les données principales pour cette recherche proviendront des entretiens biographiques effectués auprès de quelques dizaines de gens entrant dans la tranche d'âge que la recherche a retenue. Elles seront complétées aussi d'une part par d'autres informations récoltées par la technique documentaire (littérature scientifique, analyse et mise en rapport des statistiques et documents officiels sur la problématique de l'emploi des personnes hautement qualifiées avec notre objet). Et d'autre part, par des informations issues des entretiens avec des experts et des professionnels sélectionnés. Ceux-ci sont ainsi choisis dans les milieux associatifs, dans des entreprises privées et surtout des instances officielles qui travaillent sur des questions de migrations et d'intégration professionnelle des migrants. Ces entretiens permettront ainsi de savoir comment la problématique de l'accompagnement à l'insertion et à la réinsertion socioprofessionnelle des diplômés d'origines étrangères (parmi lesquels ceux d'origines africaines) serait posée, et quelles politiques seraient mises en œuvre par des instances officielles et non-gouvernementales pour aborder cette problématique.

La recherche veut ainsi répondre de manière empirique aux questions suivantes :

- Concrètement comment ces diplômés trouvent-ils des emplois correspondant à leurs qualifications ? Et donc comment celles-ci jouent-elles ou non sur un marché suisse de l'emploi toujours plus exigeant ?

- À quels contraintes et obstacles ces personnes font-elles face ?
- Comment situer des stratégies individuelles ainsi que des ressources sociales et institutionnelles qui sont mobilisées par ces personnes, et comment optimiser leurs possibilités de s'insérer ou de se réinsérer professionnellement ?
- Quelles conséquences, y compris psychosociales et sanitaires, pour des personnes qui n'y parviendraient pas, à des moments donnés de leurs parcours ?
- Comment et avec quelles ressources individuelles et sociales envisageraient-elles de changer leurs situations alors précaires ?

La recherche examinera ainsi des stratégies d'action ainsi que des perceptions des diplômés interviewés, catégorisables, si l'on reprenait Pape NDIAYE, comme membres d'une minorité visible⁴, pour cerner des facteurs et des processus constructifs de leur rapport à l'emploi. Il s'agira aussi de cerner des enjeux (reconnaissance ou valorisation des diplômes, intégration vs discrimination...) que ce rapport induirait pour eux dans la société.

Dans cette perspective, la recherche proposera ainsi non seulement des interprétations, des hypothèses et des pistes de recherches nouvelles, mais aussi formulera des recommandations de politique sociale.

Dans cette première phase, en partie exploratoire, la recherche portera sur un échantillon de ressortissants des communautés / nationalités d'origines africaines subsahariennes les plus nombreuses en Suisse et notamment trois d'entre-elles (Angola, Cameroun, RD Congo), qui sont installées dans les cantons de Genève et Vaud. Le choix de ces deux cantons, à ce stade, est justifié

³BLANCHET A. et GOTMAN A., L'enquête et ses méthodes. L'entretien. Paris, Armand Colin, 2010. Pp. 30-32.

⁴ NDIAYE P., La condition noire. Essai sur une minorité française. Paris, Calmann-Lévy, 2008. Pp. 57-58.

par la nécessité d'avoir une première vue comparée des situations des gens et leurs évolutions différenciées éventuelles, et ceci compte tenu des opportunités et des contraintes qui seraient liées aux deux cantons. Dans une recherche ultérieure, l'on retiendrait deux villes dans deux régions linguistiques (Suisse romande, Suisse alémanique) ; la recherche saisirait alors aussi les différences qui existeraient entre ces deux régions.

Débutée en mai 2012, la présente recherche durera 18 mois. Après, ses résultats seront publiés et diffusés par ses auteurs notamment à travers un ouvrage, des articles scientifiques, des communications dans des rencontres scientifiques et vers la société civile, des articles de presse et des transferts dans des enseignements.

Jules BAGALWA MAPATANO
Adjoint scientifique
Haute École de Travail Social, HES-SO, Genève
jules.bagalwa@yahoo.com

Bukavu (RD Congo) : le collège ALFAJIRI célèbre son jubilé de 75 ans d'existence (1938-2013)

Historique

En 1938, à la demande du Ministère des Colonies, trois collèges sont fondés au Congo Belge pour les enfants du personnel colonial. Le collège ALBERT (futur collège Boboto) est confié, à Léopoldville (Kinshasa), aux Pères Jésuites de la Province Belge Méridionale. Le collège Saint François de Sales à Elisabethville (Lubumbashi) sera géré par les Pères Salésiens.

À Costermansville (qui s'appellera Bukavu dès 1954), on fait appel aux Jésuites de la Province Belge Septentrionale ; ceux-ci ne disposant pas à cette date du personnel requis, les Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) ouvrent le collège Saint Charles dans une maison sise au bord du lac Kivu, près du port actuel. En septembre 1941, les premiers Jésuites prennent la relève, comme promis. Leur première tâche est de construire, ... ce qui durera plus de dix ans. En 1945, au sortir de la guerre, le collège prend le nom de Notre-Dame de la Victoire. De 1945 à 1964, 186 certificats d'études ont été homologués en Belgique, dont quelques-uns en faveur de jeunes congolais car, dans les années 50, les classes s'ouvrent à des jeunes noirs triés sur le volet. L'un d'entre eux est

aujourd'hui encore membre fidèle de l'association des anciens élèves.

Comme on s'en doute, 1960 bouscule les conditions d'existence. Les familles belges sont parties, le recrutement local s'intensifie. En raison de l'insécurité dans la région, les élèves du petit séminaire diocésain de Mugeru grossiront les rangs durant quelques années. Le programme change en même temps que dans toutes les autres écoles secondaires du pays. En 1966, le mercenaire SCHRAMME transformera les bâtiments en caserne ; la salle de gymnastique sert d'arsenal.

En 1972, à l'heure du 'recours à l'authenticité', le collège prend le nom d'ALFAJIRI (l'aurore, en Kiswahili) mais Notre-Dame, fêtée le 8 décembre, reste sa protectrice : l'écusson du collège et son drapeau gardent la devise *Stella duce*. Aujourd'hui, il accueille environ 2.500 élèves, garçons et filles, répartis dans 5 classes de 3^{ème} maternelle, 30 du primaire et autant du secondaire (sections latin-philosophie, scientifique math-physique, scientifique chimie-biologie et commerciale-administrative), auxquelles s'ajoutent deux classes de spécialisation professionnelle en secrétariat-comptabilité pour des jeunes ayant réussi au moins une 5^{ème} secondaire mais qui, pour une raison

ou pour une autre, cherchent un diplôme leur permettant de s'intégrer rapidement dans la vie professionnelle. Le taux de réussite à l'examen d'État est habituellement de 100%. Le corps professoral, éducatif et administratif rassemble 113 membres, dont 8 jésuites et plusieurs anciens élèves, qui garantissent la tradition de la pédagogie jésuite.

Rayonnement

À partir de ce lieu voué à l'instruction et à l'éducation, d'autres activités se sont déployées.

Le collège possède une salle de spectacle qui n'a pas d'équivalent à 200 kms à la ronde, ce qui attire un certain nombre de manifestations. À la chapelle, une messe en français est assurée tous les dimanches soirs. Autour des bâtiments, des terrains de sport (deux de foot, trois de basket et un de volley) sont à la disposition des jeunes du quartier, et parfois de plus loin, en dehors des heures de cours. Ces terrains ont été envahis par des milliers de réfugiés venant du Rwanda voisin, lors de ce qu'on appelle à Bukavu la première guerre (la ville en a connu 3) ; de grands élèves et d'autres jeunes du quartier se sont mis efficacement à leur service pendant que le HCR organisait des camps aux alentours de la ville.

Une paroisse est née sur place. À l'origine, c'était une simple chapelle destinée aux ouvriers travaillant au collège. À mesure que le quartier se développe, il faut construire une église, qui sera bientôt érigée en paroisse, dédiée à Saint Pierre Claver. Aujourd'hui, une nouvelle église, plus grande et plus accueillante, est en construction. Cette paroisse est confiée aux Jésuites par le diocèse. Il est bon que les collégiens vivent dans le voisinage de cette structure ecclésiale fondamentale et y collaborent à l'occasion.

La bibliothèque *Humanitas* fut créée durant la période coloniale ; elle offrait aux personnes de la ville des livres de culture générale. Pendant ce temps, les

Pères chargés de l'enseignement accumulaient les livres nécessaires à leur mission. En 1960, lors de l'exode des Belges, plusieurs y ont laissé leur bibliothèque personnelle, dans les domaines les plus variés, particulièrement en droit, avec des collections de revues qui permettent, par exemple, de faire l'historique de toutes les constitutions que le pays a connues depuis 1885. Lorsque les universités sont nées à Bukavu à côté des trois instituts supérieurs déjà existants, tout ce patrimoine, enrichi par un don substantiel du centre culturel français qui fermait ses portes à cause de la guerre, a été mis à la disposition des étudiants et de leurs enseignants. Elle s'actualise et s'enrichit au gré des temps, à la mesure des dons qu'il lui faut mendier.

Modernisation oblige. Une salle d'internet est ouverte grâce à la générosité du groupe Jérémie, une organisation locale de promotion sociale. Encore faut-il que l'électricité, fournie par la centrale voisine, soit distribuée par la ville et que le réseau ne soit pas surchargé !

On ne peut oublier qu'une autre institution est née dans les murs du collège : l'Action Sociale *Cheche* (étincelle, en kiswahili). Au départ, dans les années 60, un jeune Père a été chargé de chercher comment donner du travail aux jeunes désœuvrés qui traînaient autour du collège. Cette œuvre a vite pris son envol ; elle est devenue une œuvre sociale du diocèse. Elle accueille des jeunes ayant échoué au cours de leurs études secondaires. Des ateliers et des cours en menuiserie, mécanique, construction forment des travailleurs très appréciés. Le Père qui fut chargé, il y a cinquante ans, de lancer cette action en faveur des non-scolarisés y est toujours actif.

Ajoutons qu'une association des anciens élèves, après diverses péripéties à Bukavu et ailleurs, a pris une forme officielle en 1999. Son centre est évidemment à Bukavu, mais elle permet à des anciens, dispersés aux quatre coins du monde, de garder le contact, de

s'intéresser à la vie actuelle du collègue et de soutenir son action, financièrement surtout. Ils se souviennent tous d'une phrase, encore inscrite aujourd'hui sur le mur de la salle d'étude : 'au collègue, se forme en toi l'homme de demain'.

Jubilé

Comment ne pas célébrer 75 années de pareil dynamisme et esprit d'adaptation dans des circonstances souvent difficiles ? Et profiter de l'occasion pour entretenir la flamme ? "Attisons le feu de l'excellence par la foi, la justice et l'espérance", tel est le programme proposé en cette année jubilaire. "Ce feu a une triple langue, nous dit le Recteur du collège : une foi mûrie à l'épreuve de la vie concrète, un engagement pour une justice qui crée le bien-être et une espérance sans faille dans un monde qui désespère".

L'année jubilaire fut inaugurée les 6-7-8 décembre 2012. Messe d'ouverture, séance académique, défilé des élèves, activités sportives se sont succédé durant ces journées festives. Elle sera clôturée le

7 décembre de l'année en cours. Entretemps, des manifestations diverses sont prévues : conférences, théâtre, concert, rencontres sportives, pèlerinage et autres animations... Sans oublier que l'ouverture au monde, particulièrement aux plus déshérités, s'exprimera par des actions d'intérêt communautaire pour le bien des plus pauvres et la sauvegarde de l'environnement.

Une autre dimension s'impose : les bâtiments sont vieux ; en 2008, un tremblement de terre en a endommagé plusieurs parties, ce qui a entraîné des travaux onéreux de réparation et de rénovation, qui sont loin d'être terminés. Des dons d'organismes divers, d'anciens élèves ou d'autres personnes en ont permis une part de la réalisation. Mais il faut continuer, en espérant que ce renouveau de visibilité contribuera à entretenir le feu de l'excellence, avec la collaboration de toutes les bonnes volontés.

Une conclusion ? L'avenir nous la révélera.

Louis GALLEZ sj

"L'Africain" : le bel âge !

Du transistor à l'ipod, de la stencileuse au numérique, L'Africain aura connu les principales mutations qui ont modelé notre boule terraquée, chamboulé nos modes de vie de manière irréversible, et ouvert la voie à la mondialisation, saluée par les uns, brocardée par d'autres.

Le magazine, avec une régularité digne d'éloges, a rempli son office d'espace de dialogue à l'usage des étudiants et stagiaires venus s'initier aux arcanes du savoir sous les cieux de la Belgique. Publication truffée d'informations pratiques à destination d'une catégorie spécifique, L'Africain s'est ouvert aux débats et s'est mué en réceptacle d'interrogations qui taraudaient la jeunesse africaine, le lieu propice à leurs réflexions enthousiastes ou

désabusées, graves ou frivoles, en tous les cas passionnées !

L'Africain a pris de la bouteille ; il n'est aisé de percer l'énigme de sa vitalité, le secret de sa longévité ainsi que de son succès continu, sauf à se contenter d'explications bâclées, d'une approche simplificatrice de sa trajectoire si riche, tissée de hauts et des bas, d'hésitations et de louvoiements mais continûment marquée par la volonté de servir l'Afrique, à travers ses fils et ses filles, conviés au banquet du savoir et au festin de l'esprit.

Une jeunesse soucieuse d'acquérir en Occident les armes miraculeuses pour terrasser le sous-développement.

Je n'aurais pas l'outrecuidance de décrire dans ses multiples facettes cette

trajectoire fabuleuse qui nécessiterait des études fastidieuses.

Notre cher magazine est devenu une institution. Ses livraisons constituent de précieuses balises, témoignages vivants de la présence des Africains sur le sol belge tant sur les terres wallonnes, à Bruxelles, qu'en Flandre.

La somme d'articles publiés donne à lire et à voir les questions majeures qui ont inspiré la communauté des étudiants et des stagiaires, véritable pépinière de l'intelligentsia africaine. Il est loisible de retrouver dans cette masse les premiers écrits de moult intellectuels de grande envergure, de hauts cadres, de scientifiques renommés ou d'hommes politiques vivant sur le continent africain ou dans le vaste monde. À ce titre, L'Africain leur aura servi de banc d'essai pour leurs premières gammes avant qu'ils ne gagnent leur aura de virtuose dans tel ou tel domaine.

En ce qui me concerne, j'ai publié un certain nombre d'articles dans L'Africain. Je laisse à d'autres d'en juger le contenu. Je précise à l'intention de ceux qui l'ont oublié ou qui l'ignoraient que ce n'est pas là que j'ai fait mes gammes contrairement à d'autres. Mais j'ai toujours eu la faiblesse de penser que certains sujets abordés par moi étaient appelés à une plus grande résonance au sein de la fratrie africaine et d'autres fratries se réclamant de l'Afrique dès lors que L'Africain les diffuserait.

C'est ainsi que j'ai réservé la primeur de mes premières études sur Paul Panda FARNANA à notre cher magazine. Je me souviens, avec une pincée d'amusement, de la visite du Père DELOOZ à mon domicile, à la Chaussée de Louvain où il s'était rendu, décidé à

repartir coûte que coûte avec les pages de la deuxième partie de mon étude que je tardais à lui remettre, et que les lecteurs, pour leur part, réclamaient avec impatience.

L'enthousiasme de lecteurs, l'amicale sollicitude du Père DELOOZ ... et les enjeux du sujet : autant d'ingrédients qui me motivèrent à creuser le sillon. Les fruits de ce chantier au long cours sont désormais à la portée de tout un chacun.

Le Père DELOOZ assumait la mission - ô combien délicate - de rédacteur en chef avec une énergie et une convivialité débordante. Il se montra un fin connaisseur de la communauté africaine et de ses méandres ; il la servait de son mieux à travers L'Africain. Michel Hakizimana, pour sa part, tâchera de prolonger ce dynamisme en se montrant un reporter à la plume alerte et un photographe infatigable.

Je me permettrai in fine quelques bémols. Le magazine a certes gagné en termes de présentation (quatre pages de couverture en couleurs), mais il semble avoir perdu en contenu. Certains articles gagneraient en concision et en pertinence si la rédaction, en accord avec les auteurs, opérait les coupes idoines.

Quant à la rubrique consacrée aux thèses de doctorat rédigées et défendues par des Africains, il faudrait absolument la préserver. C'est une banque de données qui témoigne de l'excellence de la ressource humaine au service d'un réel développement du continent africain.

L'Africain est lu dans le reste de l'Europe et ailleurs. C'est bien la preuve que tous ceux qui y ont contribué et œuvrent à sa pérennité méritent nos louanges tout en les invitant à ne pas somnoler sur leurs lauriers.

Antoine TSHITUNGU KONGOLO

Bas le masque

J'ai vécu dans l'obscurité d'une nuit sans étoiles
Dans la solitude atroce au milieu des foules
De crainte du jugement, je me suis murée dans la dépression
Repliée sur un mal qui a plombé mon horizon
Derrière un masque de clandestinité
Dissimulant une vie de précarité

D'une mort assurée, je survis par le génie de la science
Ma vie entrecoupée de lentes convalescences
De silences, de mensonges, d'incertitudes
Porte le sceau de l'exil, de la "sérosolitude"
De peur de la stigmatisation et de l'exclusion
Je me suis murée dans la dépression

Avec le temps, la maladie se heurte à l'indifférence
Les campagnes se sont essouffées, en silence
La discrimination sévit, en dépit des lois
Les victimes plurielles aux abois
Se battent pour vivre debout, dignement
Et crient que le sida se féminise inexorablement

J'ai parcouru maintes fois en errance
Des paysages marqués du sceau de la souffrance
Marginalisée, discriminée, minorisée, fragilisée,
Aujourd'hui, je veux tomber le masque figé
Je veux qu'il parle de mes aspirations
Qu'il soit le messenger de mes revendications

Sans ce masque qui me rend invisible
Je veux des mots sur ma douleur indicible
Je veux clamer mon refus de plier sous le poids de la honte
Je veux chanter l'espoir qui me hante
Vous inviter à être solidaires de mon combat pour la dignité
Des projets de vie, une visibilité, une représentativité

Je clame ! Je ne suis pas immunisée contre l'indifférence
Je suis compétente, malgré mes déficiences
Je revendique une vie professionnelle qui me mette sur les rails
Un aménagement de mon temps de travail
Un emploi dans les structures en charge du VIH
Un financement de nos associations de lutte contre le VIH

Je revendique une permanence des campagnes de prévention
Un accès aux traitements pour tous, sans exclusion
Une implication des séropositifs dans l'élaboration des stratégies
Une solidarité avec compassion mais sans pitié
Au nom de mes parents, enfants, amis, connaissances
Je lance un appel au respect et à la tolérance !

Fatoumata Fathy SIDIBÉ, 2010
Au nom de Judith BISUMBU

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Résurgences des pratiques politiques traditionnelles, corruption systémique et défaillance des démocraties africaines

Introduction

Plusieurs approches sont utilisées pour expliquer les dysfonctionnements des administrations des États d'Afrique noire.

Les approches structuralistes privilégiaient l'explication du piétinement politique des États d'Afrique noire à partir de la mentalité primitive du nègre ; les structures mentales de la sorcellerie et de la cueillette entraineraient les structures économiques basées sur l'économie de subsistance dans la gestion de l'État.

L'État d'Afrique noire moderne se comporterait comme un mendiant prêt à recevoir les aides ponctuelles ou durables qui sont, en réalité, des dettes qui hypothèquent l'avenir des générations futures auprès des bailleurs multilatéraux ou bilatéraux avarés (substitut d'une nature écologique africaine toujours généreuse)⁵.

Les approches institutionnalistes mettaient, pour leur part, l'accent sur les formes politiques internes de domination et la stratégie des acteurs pour accéder à l'instance de domination ou s'y conserver soit au moyen des ressources de la tribu et du clan, soit au moyen des ressources de sa région d'origine ou des alliances.

Les approches en termes de mouvements sociaux, prônées par les organisations de la société civile tant nationales qu'internationales, mettaient pour leur part l'accent sur "la politique d'en bas". Le peuple serait le maître de

⁵ La théorie de la cueillette est toutefois limitée dans la mesure où les déserts, les disettes, la faim ont souvent fait parties intégrantes du paysage social d'Afrique noire hier comme aujourd'hui. Les disettes dans l'histoire de l'Afrique noire démentent les fausses thèses d'une Afrique traditionnelle toujours luxuriante.

l'histoire, l'histoire ne pouvait plus se concevoir d'en haut, sans partir de la dynamique populaire.

En parcourant la littérature politique et sociale, on peut se convaincre de la pertinence des nouvelles pistes de réflexion à mener sur les causes du sous-développement politique et économique en Afrique subsaharienne en général et en RD Congo en particulier, tant le sujet continue à faire l'objet de débats houleux⁶.

Notre but n'étant pas de développer une littérature savante sur toutes ses approches, nous allons nous atteler à la problématique de la corruption systémique dans les administrations publiques et le monde politique d'Afrique noire. La réactualisation de certaines pratiques politiques ancestrales qui justifieraient le système de corruption quotidienne nous permettra d'étayer quelques pistes de réflexion pour comprendre nos sociétés démocratiques d'Afrique noire.

La réactualisation de certaines pratiques politiques ancestrales pernicieuses, à savoir la corruption devenue phénomène social toléré de manière systémique dans les

⁶ Une littérature abondante existe, à titre illustratif citons : KABOU A., Et si l'Afrique refusait le développement, L'Harmattan, Paris, 1992 ; BAYART J-F, L'État en Afrique ou la politique du ventre, Fayard, Paris, 1989 ; SMITH S., Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt, Calmann-Levy, Paris, 2003 ; MBEMBE A., Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale, L'Harmattan, Paris, 1988 ; MUTAMBA LUKUSA G., Congo-Zaïre : La faillite d'un pays, L'Harmattan, Paris, 1999 ; De VILLERS G. et TSHONDA J., Zaïre : la transition manquée 1990-1997, L'Harmattan, Paris, 1997 ; AMSELLE J.L. Au cœur de l'ethnie : tribalisme, ethnie et Etat en Afrique, La Découverte, Paris, 1985.

administrations publiques, la politique et même dans la sphère religieuse sera analysée à partir de deux éléments : la personnification du pouvoir et le caractère collectif (tribal, ethnique, régional, etc.) de l'expression politique.

En arrière plan de notre analyse, il y a la question de la sorcellerie et des religions⁷. La sorcellerie et la religion, dans un environnement congolais de précarité par exemple, nous convaincent que la moindre parcelle de pouvoir fait le plus souvent l'objet d'une conquête (réelle ou symbolique) avec le résultat mortel entre acteurs.

L'incertitude de l'emploi pour tous, même pour les dirigeants politiques au sommet de l'État, faciliterait la résurgence des instruments ancestraux pour obtenir certains résultats politiques et, en même temps, comme un moyen, pour bien des Africains (politiciens comme population), d'être des acteurs tournés vers les forces occultes car pensant avoir compris les enjeux politico-administratifs de leurs États.

Les vrais enjeux de la conquête et de la conservation du pouvoir se joueraient dans un monde occulte où les forces s'affronteraient pour faire triompher le poulain des forces occultes les plus fortes.

Le comportement politique des Congolais (dirigeants comme dirigés) par exemple pourrait, selon notre thèse, s'expliquer par l'interprétation, la

⁷ Sur la parenté, la politique et la sorcellerie en Afrique noire, une étude intéressante a été produite par ADLER, A., Roi sorcier, mère sorcière. Parenté, politique et sorcellerie en Afrique noire. Ed. du Félin, Paris, 2006. Cet ouvrage d'anthropologie s'intéresse à l'articulation entre sorcellerie et rapports de pouvoir en Afrique noire. Comme le note en effet l'auteur, "partout où elle s'exerce, c'est sur le terrain des rapports de force que la sorcellerie donne la mesure de sa réalité" (p.9). La notion de "force" constitue ainsi le pivot de l'analyse, dans la mesure où elle permet l'articulation entre le discours indigène (évoquant les "forces occultes" manipulées par le sorcier pour nuire à autrui) et l'explication savante (en termes de rapports de force et de pouvoir). (...)

compréhension et la maîtrise du monde invisible qui distribue le pouvoir selon les dons et autres dragues à faire envers les forces supérieures.

La plupart des Congolais, même les lettrés, pensent que la sorcellerie, le monde occulte, le monde des dieux (églises et sectes) gouvernent les pantins que nous sommes et selon les offrandes qui leur sont offertes décident de qui doit accéder au pouvoir et s'y pérenniser. Les hommes influents dans la société scelleraient des pactes avec les forces supérieures et le destin des vivants (gouvernés – dominés et gouvernants – dominés) sur qui ils règnent dépend de ces dieux internes et autres forces occultes externes.

Il existerait au cœur du monde politique africain des forces invisibles qu'il faudra maîtriser pour être dans la loge des dirigeants.

De la personnification du pouvoir

Dans la société traditionnelle, la stratégie du sacré était mise au service de l'ordre social existant et des positions acquises, ou servait aussi l'ambition de contestataires politiques. Les ancêtres constituaient une idéologie forte pour assurer la légitimité des détenteurs du pouvoir. Le chef traditionnel justifiait son autorité et les privilèges qui en découlaient par leur statut d'aîné et par leur capacité à invoquer les esprits. Ils se mettaient ainsi à l'abri de toute contestation grâce à leur relation rituelle directe avec les ancêtres ou les morts. Réputés grands sorciers, les chefs et souverains disposaient d'un pouvoir "tout puissant".

Par le rituel d'investiture, on réactualisait à chaque changement de règne, les actes de fondation de la royauté. Souvent le souverain était appelé à commettre un acte de rupture, tel un inceste, qui manifestait la négation du vieil ordre social et l'instauration de l'ordre nouveau.

D'une part, la manipulation de la parenté permettait deux données fondamentales. D'un côté la parenté fixait la citoyenneté et de l'autre, elle permettait au patriarche ou au chef de chefferie ou encore au Roi de réclamer le titre de médiateur privilégié entre lui et les ancêtres, voire avec le divin.

Sous le Président MOBUTU par exemple, la personnification du pouvoir a mené la République du Zaïre à une dictature sans vergogne. MOBUTU était devenu l'incarnation du pouvoir de l'État. En 1991, quand les langues ont commencé à se délier dans les rues et la presse kinoise, on affirmait que pour tout Zaïrois, le Président MOBUTU serait quelqu'un que Dieu a placé à la tête du Zaïre pour faire souffrir le peuple zaïrois.

D'autres soulignaient que les grandes concentrations d'activités du mal aussi bien dans le passé que de nos jours au sein du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) auraient été impossibles sans une force motrice – Satan en personne. Dans ce cas, bien sûr, c'est Satan lui-même qui est donné responsable des actions répréhensibles du parti-État de MOBUTU.

Le parti unique, le MPR, était devenu en réalité un véritable Mouvement Personnel de la Révolution. Ce parti s'était placé au dessus de toutes les autres institutions étatiques faisant du Président MOBUTU "le guide éclairé", mieux, un monarque traditionnel : "l'homme à la toque de léopard". Les mass media officiels ont été mis au service du pouvoir personnifié de MOBUTU.

En effet, "l'identification de la personne du dictateur à l'État et de sa volonté arbitraire à la loi, la concentration de tous les pouvoirs de l'État entre ses mains, la mise en place des institutions et des lois taillées sur la mesure du dictateur et à travers lesquelles sa volonté arbitraire est exprimée et réalisée, la considération du pays et de ses richesses comme la propriété privée du dictateur et de ses collaborateurs, le pillage de ses richesses

sans remords"⁸ vont conduire le pays dans une faillite sociopolitique et économique sans pareil.

Sous la présidence de L.D. KABILA, les pratiques néopatrimoniales (le chef est père et le peuple est son fils, pas de contrat social possible) avec le réseau de clientélisme tribal, ethnique et régional, l'exploitation des richesses minières nationales à la manière de la gestion de maquisards et le sous-développement politique ont été renforcées. La concentration du pouvoir s'est matérialisée par la gestion du pays à partir d'un décret-loi de 10 articles ainsi que la nomination des membres du parlement par le président selon son bon vouloir (y compris selon certaines langues moins discrètes, la nomination de l'une de ses concubines musicienne comme députée). De son vivant, tous les alliés de l'Est (banyamulenge et autres rwandophones majoritairement) frustrés ont crié au népotisme et à la "katangalisation" du pouvoir national avant de prendre les armes avec l'aide des parrains rwandais et ougandais.

À ces pratiques s'est ajoutée, après l'assassinat de L.D. KABILA, la désignation de son fils comme successeur. D'aucuns se sont alors demandé si la RD Congo était devenue une monarchie katangaise.

Comme le dirigeant politique traditionnel dont le pouvoir revêtait toujours un caractère mystérieux et sacré, les hommes politiques congolais se "protègent" par des procédés religieux de toutes sortes : églises, sectes, mouvements occultes...

Le caractère collectif de l'expression politique

C'est par rapport à son groupe tribal, clanique, régional ou religieux, même si ce groupe ne lui a pas donné le pouvoir, que l'homme politique congolais

⁸ MPUILA F., Au cœur de la crise congolaise se trouve l'absence d'État et de démocratie in *L'Africain*, n°196 (2000), p. 30.

a souvent tendance à se définir. Il ne s'identifie pas avant tout comme un individu qui doit agir en fonction de lui-même. Comme membre de sa tribu, de son ethnie ou de sa région, il doit répondre matériellement et spirituellement aux impératifs de ces groupes.

Les détournements des deniers publics et la corruption s'expliqueraient en partie par la relation de clientélisme qui en découle. Il doit apaiser les autorités hiérarchiques de la tribu et les divinités dont le réseau s'étend vers les gouvernements locaux et étrangers ou les dieux et prophètes locaux et étrangers, à qui il doit son pouvoir. La pression de l'environnement collectif est telle qu'il ne peut se dérober.

La grandeur des hommes politiques tels MOBUTU, L. D. KABILA, et leurs successeurs ou encore des ministres et autres gestionnaires publics tient justement à leur capacité à distribuer les biens publics à leurs clientèles politiques et religieuses : mutualités, clans, tribus, région, sectes ou églises. Le système de quota tribal ou régional dans les institutions publiques trouve ici son soubassement.

Avec la démocratisation, le caractère collectif de l'expression politique se matérialise par des critères de choix des candidats basés sur la consanguinité, la tribu, le clan, la région ou la religion. Ces critères ont refait surface "reléguant au loin les projets de société, les compétences, la probité morale"⁹.

Nous situons le système de corruption à ce niveau. C'est ce qu'Olivier de SARDAN appelle "le complexe de corruption"¹⁰. Il développe sept thèses que nous situons justement dans la réactualisation des pratiques

politiques ancestrales en Afrique dans un contexte syncrétique nouveau. Ce contexte combine les méthodes de corruption de l'occident colonisateur, des multinationales corruptrices et les pratiques ancestrales de conservation du pouvoir et des alliances au pouvoir de l'Afrique ancestrale. Repassons en revue quelques thèses d'Olivier de SARDAN.

Thèse 1 : L'économie morale de la corruption en Afrique ne concerne pas seulement la corruption au sens strict du terme, mais le "complexe de la corruption", au sens large, qui inclut tout un ensemble de pratiques illicites techniquement distinctes de la corruption, mais qui ont tout en commun avec la corruption dans les fonctions étatiques, paraétatiques ou bureaucratiques, en contradiction avec l'éthique officielle du "bien public" ou du "service public". La corruption favorise un environnement favorable aux formes illégales d'enrichissement et permet d'user et d'abuser de positions du pouvoir. Toutes les formes de corruption sont vues par les populations comme relevant d'une même famille de comportements : n'utilise-t-on pas couramment, dans les jargons français d'Afrique noire, le terme "bouffer" pour évoquer toute forme illégale d'enrichissement à partir de positions d'autorité (cf. l'équivalent "chop" en "broken english" ou pidgin). Nombreuses sont d'ailleurs les variations autour de cette métaphore commune.

Par rapport à cette première thèse, nous situons l'impunité en RD Congo, par exemple, dans les accointances tribales ou le réseau maffieux qui lie les hommes au pouvoir. Il est courant qu'un ministre qui a volé redistribue une partie des richesses publiques auprès des autres autorités hautement placées ou l'utilise au renforcement de la base politique au bénéfice de sa coalition politique. Le plus souvent, la seule sanction dont il écope est un changement de poste, pas toujours moins alléchant. Ces pratiques, d'ailleurs, ne sont pas propres aux hommes politiques.

⁹ FUMU WA UTADI, G., Leadership et système de gouvernance en Afrique in Actes des journées philosophiques de Kimwenza. Kinshasa, éditions Loyola, 2006, p. 2.

¹⁰ DE SARDAN, O., L'économie morale de la corruption en Afrique in Politique Africaine, p. 99.

Thèse 2 : la corruption, c'est-à-dire le "complexe de corruption", serait devenue un élément routinier du fonctionnaire africain. La plupart des appareils administratifs publics et parfois privés seraient les bastions systémiques de la corruption du sommet à la base.

Cela, à notre sens, s'explique justement par les relations claniques, tribales ou régionales qui existent entre la chaîne des fonctionnaires et des agents administratifs du sommet à la base. Il arrive dans un tel contexte qu'un subalterne méprise un expert, collaborateur direct de son chef parce qu'il estime être proche du chef ou susceptible de "faire partir le chef qui n'est pas de son obéissance clanique ou politique". Le système de quotas tribaux favorise d'ailleurs le climat de corruption. On rend compte au clan, à la tribu, à la région dont on assure les fonctions grâce aux quotas¹¹.

Défaillance des démocraties africaines et lignes de résistances

Parmi les éléments de défaillance des démocraties dans les États d'Afrique noire, il y a premièrement une logique héritée des coutumes et qui tend à des négociations interminables : "l'arbre à palabre". La corruption pendant les campagnes électorales est à saisir dans cette logique de "transaction" entre électeurs et candidats à l'élection.

Certes, même la palabre n'est pas toujours la solution. Il y a des candidats désavoués pour leurs crimes

¹¹ Les autres thèses sur le système de corruption comprennent : la dénonciation publique et privée de la corruption (**thèse 3**), la stigmatisation de la corruption mais sans effet ni en termes de poursuite, ni en termes des sanctions, donc sans sanction pour les coupables complices du système (**thèse 4**) ; la corruption est un processus cumulatif et expansionniste qui se répand de haut en bas. Les facteurs qui assurent sa diffusion ne peuvent être inversés, (**thèse 5**) ; il n'y a pas de corrélation évidente entre d'un côté l'ampleur de la corruption et les régimes politiques (**thèse 6**) ; les pratiques du complexe de corruption sont condamnables mais du côté des acteurs, ces pratiques sont légitimes (**thèse 7**).

économiques, mais dans l'ensemble, les dons en nature, les mobilisations des génies du village continuent à jouer un rôle important dans les campagnes électorales en Afrique noire.

Le marchandage entre électeurs et candidats ne peut uniquement être évalué en termes de montants des transactions commerciales. Il existe d'autres facteurs beaucoup plus subtils. C'est le cas des mariages dans les milieux urbains d'Afrique noire entre le fils d'un dignitaire de la tribu X et la fille d'une autre tribu différente et parfois antagoniste mais influente. Les alliances qui se nouent permettent aux dignitaires en place de s'allier l'autre tribu et se concilier des alliés stratégiques.

La stratégie de tribus aînées qui exigeraient indéfectiblement le soutien de tribus cadettes a joué un rôle dans certaines circonstances historiques passées, mais la manœuvre ne réussit pas toujours. Dans la ville de Bukavu, si l'on est attentif aux alliances, on remarquera que les tribus minoritaires sont plus aptes à s'allier aux tribus autres que les tribus dont les mythes racontent une alliance indéfectible entre cadets et aînés¹².

¹² Le cas qui relève de notre expérience est celui entre les Baluba du Kasaï et ceux du Katanga. Ces deux ethnies ont une origine lignagère commune mais se vouent une haine mortelle. Une analyse attentive nous montre que les Babembe s'allient plus facilement aux Banyamulenge, aux Bashi et difficilement aux Barega (car les travaux historiques remettent en question leurs descendance communes) ; dans le cas des postes politiques ou administratifs dans les villes urbaines, cas spécifique de Bukavu, à l'est de la RD Congo, les Barega supportent mal les Babembe. L'explication plausible est que les Barega se comportant en grands frères des Babembe (selon une fausse idéologie car les Babembe sont un agrégat de tribus non homogènes ayant une infime partie d'origine rega), les Barega auraient difficile à se faire diriger par les Babembe dans une ville qu'ils supposent être leur bastion (en concurrence légitime avec les Bashi). Alors que les Babembe (partie venue de mwenga) supposés être les petits frères des Barega connaissent le respect des populations rwandophones avec qui ils ont eu des relations d'affrontements sanglants dans l'histoire et développeraient des alliances stratégiques en milieu urbain avec les minorités venues d'ailleurs ;

Comme ligne de résistance, nous pensons que dans un contexte de démocratie, il est temps de démystifier les aînés tribaux qui n'ont plus la capacité de renverser la vapeur des alliances politiques qui pérennisent la médiocrité et la corruption. La révolution ne doit pas être un luxe pour les jeunes générations. Il est intéressant de remarquer que dans un contexte démocratique, les pays d'Afrique noire ne manquent pas de bénéficier de quelques rébellions simultanées. Certes les États étrangers jouent un rôle important. Les rébellions viennent rappeler aux dirigeants contestés que le pouvoir ne soit plus un acquis de l'époque ancestrale, coloniale ou celle de la guerre froide.

Comme toute crise, les rébellions, les manifestations de la société civile viennent ajuster la manière de faire des dirigeants démocratiquement élus. Ceux-ci tiennent compte, qu'ils le veulent ou pas, d'une partie des jeunes mécontents qui se dotent des moyens (internes ou externes) de revendiquer plus de marge de manœuvres dans la sphère politique.

Conclusion

Les contradictions entre le système politique moderne et la réactualisation des pratiques politiques traditionnelles sont patentes : L'État est en principe l'expression d'une conscience nationale.

Or, la réactualisation de deux pratiques politiques traditionnelles que nous avons prises à titre illustratif, ainsi que la résurgence des pratiques magico-religieuses, à travers les sectes, les religions ou les mouvements occultes de tous bords, montrent une conception sommaire de l'État par ses animateurs.

ces alliances seraient difficiles avec les Barega. Cette hypothèse est encore en construction et mériterait un approfondissement dans les recherches ultérieures. La même situation s'observe entre les Bashi de Walungu ou ceux de Kabare et ceux de Ngweshe. Tous étant des Bashi, il existerait une haine entre eux de telle sorte qu'un Mushi de kabare ou de ngweshe préférerait recruter quelqu'un d'autre qu'un Mushi du groupe adverse en l'absence d'un poulain de son coin.

Manifestement, on est en présence de deux sortes d'intérêts : les intérêts supérieurs de la tribu et ceux de la nation relégués au pied de la pyramide. Ce sont les intérêts de la tribu, de l'ethnie, de la région, de la mutualité que l'homme politique doit servir en premier. C'est ainsi que les tribus, la région, le clan, s'érigent en maîtres du jeu et tendent à émietter la nation. Par ce fait même, dans un État qui se veut de droit, les hommes politiques sont pris dans la spirale des antagonismes tribaux et régionaux.

En outre, les hommes politiques fabriqués par la tribu, l'ethnie et d'autres systèmes régionaux de clientélisme ne "tirent pas souvent leur identité de leur force d'action, mais du recours intempestif aux génies de leurs villages... Leur parti politique tient plus au ralliement de la tribu grâce à la mystique contagieuse de l'émotivité qu'à la raison"¹³.

La personnification du pouvoir ainsi que la résurgence du clientélisme politique sur base tribale, clanique, régionale sont en flagrante contradiction avec la conception moderne de l'État démocratique. Avec la réactualisation des pratiques politiques traditionnelles dans un État qui se veut moderne, les Africains d'Afrique noire vivent dans l'illusion d'être des citoyens d'un même État.

L'appartenance à un groupe déterminé, famille, tribu, clan, région, communauté religieuse ou occulte est un élément important mais cette appartenance devient un frein quand la logique d'exclusion et le choix des médiocres pour gouverner priment sur les valeurs nationales et que des droits et garanties constitutionnels des citoyens sont bafoués en leurs noms.

Il est temps que les scientifiques qui veulent comprendre l'Afrique dans son processus de démocratisation actuel puissent prendre au sérieux l'explication

¹³ SIMANTOTO MAFUTA A., Déconstruire l'ethnicité et la tribalité pour reconstruire l'identité nationale, *in* *Renaître*, n°21 (2006), p. 25.

des victoires électorales basées sur une combinaison de tribalisme, de recours à la sorcellerie, à la tricherie (corruption systémique) comme stratégies considérées comme légitimes dans un système fragile d'accès au pouvoir dans les démocraties africaines.

Bien des Africains d'Afrique noire pensent que certains phénomènes ne sont explicables que par une compréhension du monde invisible. Qu'il s'agisse d'un match de football ou de l'adoption d'un nouvel hymne national, beaucoup de politiciens et de gens ordinaires se rendent compte que les forces causales de leur monde politique comprennent les

puissances occultes divines ou diaboliques (les candidats présidents aux élections y recourent quand ils associent les églises chrétiennes, les confessions musulmanes, les consultants en communication venus d'ailleurs, à leurs politiques de mobilisation électorale).

Il est nécessaire aux scientifiques de réfléchir sérieusement sur les mécanismes susceptibles de libérer les potentialités des jeunes critiques africains et parfois de manière froide et douloureuse.

Jean-Luc MALANGO KITUNGANO¹⁴

Orientations bibliographiques

- ADLER A., Roi sorcier, mère sorcière. Parenté, politique et sorcellerie en Afrique noire. Paris, éditions du Félin, 2006.
- AMSELLE J.-L., Au cœur de l'ethnie : tribalisme, ethnie et État en Afrique. Paris, La Découverte, 1985.
- BAYART J.-F., L'État en Afrique ou La politique du ventre. Paris, Fayard, 1989.
- BLUNDO G. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest, *in* Politique Africaine, n° 83, 2001, pp. 8-37.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., L'économie morale de la corruption en Afrique, *in* Politique Africaine, n° 63, 1997. 97-114.
- De VILLERS G. et TSHONDA J., Zaïre : la transition manquée 1990-1997. Paris, L'Harmattan, 1997.
- FUMU WA UTADI G., Leadership et système de gouvernance en Afrique, *in* Actes des journées philosophiques de Kimwenza. Kinshasa, éditions Loyola, 2004, pp. 27-39.
- KABOU A., Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, L'Harmattan, 1992.
- MBEMBE A., Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société post-coloniale. Paris, 1988.
- MPUILA F., Au cœur de la crise congolaise se trouve l'absence d'État et de démocratie, *in* L'Africain, n° 196 (2000), pp. 29-37.
- MUTAMBA LUKUSA G., Congo-Zaïre : La faillite d'un pays. Paris, L'Harmattan, 1999.
- SCHATZBERG M-G., La sorcellerie comme mode de causalité politique, *in* Politique Africaine, n° 79, 2000.
- SIMANTOTO MAFUTA, Déconstruire l'ethnicité et la tribalité pour reconstruire l'identité nationale *in* Renaître, n° 21 (2006). pp. 33-47.

¹⁴ Diplômé en sciences politiques (Université de Lubumbashi) et diplômé en philosophie (Faculté jésuite de philosophie Saint-Pierre Canisius Kimwenza). A travaillé à la Commission Électorale Nationale Indépendante de la RD Congo (en 2011). Est actuellement enseignant - chercheur à la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives et assistant du Recteur de l'Université Officielle de Bukavu.

Les conflits ethniques au Burundi et au Rwanda et leurs interactions (I)¹⁵

I. Le conflit ethnique au Burundi

Quatre citations pour planter le décor :

1) Dans la première déclaration du régime du Président Jean-Baptiste BAGAZA (un Mututsi Hima de Bururi) porté au pouvoir par le coup d'État du 1^{er} novembre 1976, on lit : "Comme tout le monde le sait, notre patrie connaît un grave problème de division ethnique qui a constitué une entrave certaine mais non invincible à l'action révolutionnaire. Les sombres années de 1965, 1969, et particulièrement 1972, ont engagé notre pays sur la voie de la haine et de la suspicion implacables..... Nous devons réprover les erreurs du passé et reconnaître l'existence d'un fait ethnique dans notre pays afin d'engager un combat ferme contre ce fléau, combat qui doit être mené sur des bases claires et objectives".¹⁶

2) Lors de la 5^{ème} Conférence Nationale de la Jeunesse Révolutionnaire RWAGASORE (JRR), la Commission Estudiantine (les participants étaient presque à 100% des Batutsi) déclare : "Nous notons que le principe de compétence n'a pas toujours été honoré au niveau du recrutement des fonctionnaires de l'État. Nous croyons ne rien exagérer en disant que dans un passé encore récent, on préférerait dans bien des cas les candidats rwandais aux nationaux hutu, et cela nonobstant le niveau de qualification".¹⁷

3) Dans un document intitulé "Conflit au Burundi, 1972", PRO MUNDI VITA écrit : "Depuis la sanglante révolution Hutu du Rwanda, un bon nombre de Tutsi rwandais se sont installés au Burundi. Ils ont apporté avec eux une haine profonde des Hutu qui règnent dans leur pays d'origine".¹⁸

4) Pour sa part, le socio-économiste Henri Philippe CART écrit : "La présence au Burundi de nombreux réfugiés Tutsi du Rwanda eut une influence sur le comportement de certains Tutsi du Burundi qui, craignant qu'une émancipation des masses hutu puisse produire les mêmes effets qu'au Rwanda, radicalisèrent leurs positions. Et corollairement, certains Hutu du Burundi prirent comme système de référence la République rwandaise et virent dans les Tutsi les oppresseurs nécessaires des masses".¹⁹

Les conflits latents

Quand on aborde la question des violences du conflit ethnique au Burundi, beaucoup de personnes (journalistes, politiciens, diplomates, chercheurs) font des raccourcis ou l'économie d'un retour au passé, comme si ces violences étaient nées du jour au lendemain, et qu'elles émanaient des membres d'un seul groupe ethnique qu'un auteur a qualifié de "nazis tropicaux" en ce qui concerne le Rwanda.²⁰ C'est pourquoi, nous avons choisi d'effectuer une plongée dans le passé, dans les relations non seulement politiques, mais également socioculturelles entre les ethnies. On comprend alors mieux comment des

¹⁵ Il s'agit ici d'extraits d'une conférence animée le 25 Octobre et le 25 Novembre 2011 à Bruxelles dans le cadre des rencontres du Centre Africain Intergénérationnel pour la Solidarité (CAI-Solidarité).

¹⁶ Conseil Suprême Révolutionnaire/Cabinet du Président de la République. Déclaration sur les objectifs fondamentaux du Mouvement du premier novembre, in Flash-Info, n° spécial, Bujumbura, 20 nov. 1976, p. 1.

¹⁷ Commission Estudiantine de la JRR. Rapport de la 5^{ème} Conférence Nationale, Bujumbura, juillet 1977, p. 51.

¹⁸ PRO MUNDI VITA, Note Spéciale n° 25, Conflit au Burundi, 1972, p. 7.

¹⁹ H.-Ph. CART, Étudiants et construction nationale au Burundi (1962-1969), Les Cahiers du CEDAF n° 2-3, Bruxelles, 1973.

²⁰ J.-P. CHRÉTIEN, Un nazisme tropical au Rwanda ? in Libération, Paris, 26 avril 1994.

personnes qui, selon la vulgate officielle, vivaient "en symbiose", ont pu en arriver à des violences inouïes. Voici donc quelques éléments de ce passé.

Une société pyramidale rongée par des conflits

Dans sa thèse de doctorat intitulée "Possibilités et difficultés de paix et de réconciliation au Burundi"²¹ l'Abbé Paul BURIRE écrit que malgré la cohésion sociale, la société burundaise connaissait "une hiérarchisation des ethnies et des familles (famille royale, Tutsi des grandes familles, autres Tutsi, Hutu et enfin les Twa)" qui "renfermait les germes de l'éclatement actuel" et où ne manquaient pas les provocateurs et les mauvais conseillers (*Ba Gateranya*). Comme cette situation de conflits "n'a pas trouvé de solution heureuse, ni de transformation normale à la mesure de la nouveauté que constituaient la civilisation européenne et son apport d'idées et de modes de vivre", elle a fini par éclater. L'abbé BURIRE note qu'il existait dans le Burundi ancien plusieurs sortes de conflits : "conflits sociaux courants (conflits familiaux entre la belle-mère et sa bru et entre les demi-frères par le phénomène de la polygamie), conflits économiques" dans "la volonté de posséder toujours plus, d'être riche en vaches et en propriétés". Les "conflits politiques prenaient racine dans la succession monarchique souvent sanglante. Ils furent aggravés par la colonisation qui favorisa les *Ganwa* (princes) et les Tutsi et marginalisa les Hutu déjà peu représentés dans le pouvoir monarchique. L'arrivée des réfugiés rwandais en 1959 compliqua encore la situation, car un bon nombre de Tutsi rwandais installés au Burundi ont apporté avec eux une haine profonde des Hutu".

Contrairement donc à la vulgate officielle qui a toujours présenté la société burundaise d'avant la colonisation comme une société vivant dans une harmonie et une symbiose multiséculaires qui auraient été détruites par les méchants colonisateurs et missionnaires, Mgr Simon NTAMWANA écrit pour sa part que la société burundaise a toujours été dominée par "la culture du groupe-famille, groupe-clan", et après l'indépendance, par "le groupe région, le groupe-ethnie dans lequel l'individu reste coincé et prisonnier. Cette société est aussi caractérisée par le clientélisme, le népotisme et le favoritisme et des mécanismes de promotion qui ne peuvent aboutir qu'à des frustrations". Les Burundais ne doivent donc ni refouler ni rejeter leur responsabilité sur le colonialiste "qui aurait dressé ces vieux démons pour les lâcher, à chaque besoin, sur les Burundais". Le prélat catholique invite les Burundais à "remonter jusqu'aux premiers assassinats et massacres de masse pour découvrir la volonté génocidaire des Burundais hutu et tutsi, en passant par des techniques d'exclusion sociale non moins efficaces pour éliminer l'autre (école, emploi, économie, cercles d'influence)".²²

C'est donc dans ce cadre qu'il faut situer les conflits ethniques dont nous parlons.

Un partage inéquitable du pouvoir politique

La vulgate officielle politique et religieuse a toujours affirmé que tous les Burundi étaient égaux et que, comme nous le disions plus haut, ils ont toujours vécu dans une symbiose politique, sociale et culturelle. C'est là un pur mensonge et de la propagande. La réalité est que le pouvoir politique a toujours été exercé prioritairement et majoritairement par les Tutsi. Du point de vue organisation politique et administrative, la pyramide se présentait ainsi de haut en bas : *Imana* (Dieu, le pouvoir du roi émanerait de lui), *Umwami* (le Roi), *Abaganwa* (les chefs), *Abatware* (les sous-chefs), *Abashingantahe* (les notables), *Abanyagihugu* (le peuple composé de Bahutu, Batutsi et Batwa). La grande majorité des

²¹ P. BURIRE, Possibilités et difficultés de paix et de réconciliation au Burundi. "Jalons pour une éducation à la paix et à la réconciliation", dissertatio ad Doctoratum in Theologia morali consequendum. Rome, 1987, 295 p.

²² S. NTAMWANA, Au milieu des épines, l'Église face à la crise politico-ethnique au Burundi. Bujumbura, Septembre 1995.

Abaganwa et *Abatware* étaient des Batutsi. Les sous-chefs Hutu étaient très rares. Bien plus, selon le Rapport sur l'Administration belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1925²³ : "Dans les sous-chefferies commandées par les Bahutu, les Batutsi qui y résident échappent d'ordinaire à leur autorité pour ne relever que de celle du chef".

Pour ne prendre qu'un exemple parmi d'autres du comment les Batutsi (14% de la population) avaient monopolisé le pouvoir au détriment des Bahutu (85%) et des Batwa (1%), un tableau montrant les postes de responsabilité en septembre 1964 se présente comme suit :

Postes de haute responsabilité civile par ethnies en septembre 1964²⁴

Fonctions	Effectifs	
	Tutsi	Hutu
Ministres	8	5
Chefs de Cabinet	7	3
Directeurs Généraux	9	4
Directeurs	34	8
Gouverneurs de Province	6	2
Commissaires d'Arrondissement	15	3
Directeurs parastataux	13	0
Responsables/Parquets	?	2
Juges/Tribunaux de Province	11	0
Juges/Tribunaux de Résidence	66	3
Corps Diplomatiques	22	5
<u>TOTAL</u>	<u>191</u>	<u>35</u>

Où sont les Batwa ?

On aura remarqué qu'aucun Mutwa ne figure dans ce tableau puisqu'il faudra 1993, après la victoire du Président Melchior NDADAYE pour qu'un premier Mutwa soit nommé directeur d'une école secondaire. Il sera d'ailleurs pendu sous le Président Pierre BUYOYA en 1996, accusé d'avoir organisé la mort d'étudiants tutsi brûlés vifs à Kibimba après l'assassinat du Président Melchior NDADAYE. Quant au premier candidat officier Mutwa, il faudra attendre janvier 2011 et l'histoire ne dit pas s'il a passé le cap pour entrer à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM).

Une société stratifiée : les clans

Le Burundi traditionnel comptait des *clans* jugés très bons, bons, médiocres, mauvais. Les Ganwa ne faisaient pas partie de ce classement car ils étaient censés être de descendance royale, donc au-dessus des autres Burundi. On comptait donc les Batutsi/Nyaruguru, les Batutsi/Hima, les Bahutu et les Batwa. Sur 43 clans des Batutsi/Nyaruguru, 19 étaient très bons, 19 bons et 5 médiocres. Les Batutsi Hima comptaient 31 clans dont 7 étaient très bons, 10 bons et 14 mauvais. Sur 100 clans Bahutu, 9 étaient très bons, 68 bons et 23 mauvais. Sur les 38 clans des Batwa, 7 étaient jugés très bons, 26 bons et 5 mauvais.

²³ Ministère des colonies : Rapport sur l'administration belge au Ruanda-Urundi pendant l'année 1925. Bruxelles, 1926, p. 36.

²⁴ Tableau donné par Angelo BARAMPAMA, op. cit. p. 135. C'est nous qui avons placé en premier lieu le nombre de Tutsi pour souligner cette prédominance.

Refus de partager le manger et le boire

Les différences socio-ethniques se retrouvaient aussi dans les activités quotidiennes et élémentaires tels que le boire et le manger. Angelo BARAMPAMA déjà cité rappelle que pour marquer que l'on avait du mépris pour quelqu'un dont on ne partageait pas le même rang social, on coupait la partie supérieure du chalumeau avant de le lui passer. Pour simplifier l'affaire, on préférait souvent en apporter un tout neuf. C'est ce qu'on appelait *gucira umukenke uwundi* par opposition à *gusangira umukenke*.

Le Père ZUURE rappelle aussi que des personnes de rangs différents ne partageaient pas le repas. On lit sous sa plume en 1931²⁵ : "Grave est la question du *Kusangira* (manger ensemble, communier) ; il importe là de bien connaître les préséances pour ne pas commettre d'erreurs. Celui qui est plus élevé en dignité ne boira jamais dans la mêmealebasse, ni ne mangera jamais dans le même petit panier que son inférieur : ainsi un père ne le fera pas avec ses enfants, un prince avec celui qui ne l'est pas, un Mututsi avec un Muhutu, et encore bien moins, un Murundi quelconque avec un Mutwa".

Les mariages mixtes dans un seul sens

Contrairement aux affirmations de deux Batutsi, Térance NSANZE, ancien Ambassadeur du Burundi auprès de l'ONU²⁶ et Gabriel MPOZAGARA, ancien procureur de la République²⁷, selon lesquelles les Barundi sont très métissés à cause des mariages Hutu-Tutsi, les mariages entre Bahutu et Batutsi étaient très rares comme l'ont reconnu honnêtement deux autres Batutsi. L'abbé Jean-Baptiste NTAHOKAJA, ancien professeur de l'Enseignement des Institutions et de la Linguistique Africaines à l'Université du Burundi écrit en 1966²⁸ : "Dans le passé, la loi d'exogamie consistait à ne pas s'épouser entre les membres du même clan, mais d'autre part, un mariage entre races différentes (c'est-à-dire Hutu, Tutsi et Twa) était considéré comme une mésalliance, autrement dit un Tutsi épousait une Tutsikazi (féminin de Tutsi), un Hutu une Hutukazi (féminin de Hutu), un Twa une Twakazi (féminin de Twa). Les mariages interraciaux deviennent courants aujourd'hui, surtout entre Hutu et Tutsi".

Le même auteur écrit à propos des *Baganwa*²⁹ : "Les *Ganwa* ou princes de sang se conformaient en cela comme en d'autres points aux procédés de la cour royale. Ils se mariaient dans les mêmes clans nobles".

Ce constat est également confirmé par Boniface Fidèle KIRARANGANYA. On lit sous sa plume³⁰ : "La politique de l'autruche consistera à jongler sur les quelques métissages - à sens unique d'ailleurs - pour essayer d'arrondir le chiffre prétendument gênant de 15% de la minorité tutsi. Une telle spéculation ne changera rien au problème, sauf pour ce qui est de tromper (à peine) les étrangers mal informés. Ces métissages sont tellement à sens unique et rares qu'il est inutile d'en faire mention. Seuls les Hutu se marient avec des femmes tutsies. C'est ce que les Barundi appelaient *kwhitura* = quitter sa condition de Hutu et qu'on a traduit souvent en français par anoblissement".

Une justice à deux vitesses

Selon Angelo BARAMPAMA déjà cité, quand un meurtre était commis sur un membre d'une famille, la pratique consistait à venger la victime en assassinant un membre de la famille du meurtrier. Pour marquer son désir d'échapper à la vengeance, la famille du

²⁵ B. ZUURE, *L'âme du Murundi*. Paris, G. Beauchesne, 1932. P. 215, cité par A. BARAMPAMA, op. cit., p. 71.

²⁶ T. NSANZE, *L'édification de la République du Burundi au carrefour de l'Afrique*. Bruxelles, éditions Remarques africaines, 1970, p.15-18, cité par A. BARAMPAMA, op. cit. p. 14.

²⁷ G. MPOZAGARA, *La République du Burundi*. Paris, éditions Bergezr-Levrant, 1971, p. 11.

²⁸ J.-B. NTAHOKAJA, *La dot au Burundi- L'institution, ses avatars, les tendances actuelles*, in *Colloque sur la dot : situation actuelle et avenir, Lubumbashi*, novembre 1966, p. 199, cité par A. BARAMPAMA, op. cit. p. 66.

²⁹ J.-B. NTAHOKAJA, op. cit., p. 200.

³⁰ B. F. KIRARANGANYA, *La vérité sur le Burundi*. Québec, éditions Naaman de Sherbrooke, 1977, p. 26-27.

meurtrier pouvait aussi demander au chef de servir d'intermédiaire pour réparer le crime en payant des vaches. Quand un Hutu tuait un Tutsi, il devait payer 14 vaches. Quand un Tutsi tuait un Hutu, il ne payait que 7 vaches. Mathématiquement donc, la vie d'un Tutsi valait deux fois la vie d'un Hutu. Si le crime était commis par un *Ganwa* sur un autre *Ganwa*, la réparation se faisait par la guerre entre les deux familles jusqu'à la victoire du plus fort.³¹

La méfiance réciproque à travers les proverbes et les dictons

Pour bien comprendre l'âme d'un peuple, rien ne vaut d'interroger la sagesse populaire, en l'occurrence les proverbes et les contes. Or, au Burundi, quelques proverbes et contes sont à ce point très parlants, car ils montrent des relations conflictuelles entre les ethnies que des manipulations politiciennes exploiteront sans trop de difficultés. Bien sûr les proverbes burundais sont souvent à deux visages comme Janus car on trouve un proverbe et son contraire. Des proverbes louent ainsi la rivalité ou au contraire la collaboration, l'entente mais dans le même temps l'inimitié. Les quelques proverbes suivants renseignent néanmoins sur les relations entre les Bahutu et les Batutsi et – une fois de plus – battent en brèche la vulgate officielle d'un Burundi ancien où les gens vivaient dans la symbiose totale. Les voici :

Umuhutu umuvura intonge bwaca ngo ingo twiruke : si tu guéris un Muhutu des ulcères aux pieds, le lendemain il te fait courir des distances.

Umuhutu atagira amanyama ntabura inyama : un Muhutu non orgueilleux ne manque jamais de viande.

Umututsi umuvura amenyo bwaca akayakurya : si tu soignes les dents à un Mututsi, le lendemain il te mord avec.

Umututsi (variable Umuhima) umuvura amaso bwaca akayagukanurira : si tu soignes les yeux à un Mututsi (variable Umuhima), le lendemain, il te les ouvre grandement.

Umututsi umutanagira impyampi bwaca akayikurasa : si tu empennes les flèches à un Mututsi, le lendemain, il te les tire dessus.

Wubakana urusenge n'Umututsi ngo buce akarugutarako : si tu construis avec un Mututsi un clayon au dessus du foyer, le lendemain, il t'y rôtit.³²

À travers ces proverbes, on voit que les Batutsi attendaient des Bahutu la soumission et les taxaient d'ingrats, alors que les Bahutu considéraient les Batutsi comme des perfides et des méchants. D'autres proverbes non repris plus haut montrent que les Bahutu et les Batutsi du Burundi s'estimaient aussi différents du point de vue physique mais aussi psychologique.

Inégalités dans l'accès à l'enseignement

Selon un certain G. CYIMANA, au Collège interracial du Saint Esprit à Usumbura, il y avait, en 1956, 135 Batutsi et 67 Bahutu. L'athénée royal d'Usumbura totalisait à la même époque 67 Batutsi et 12 Bahutu..... L'école professionnelle d'Usumbura assurait la formation de 135 Batutsi et 117 Bahutu.³³

Pour maintenir la suprématie des Batutsi dans tous les domaines, ceux-ci avaient décidé de barrer la route aux Bahutu à partir de la base. Boniface KIRARANGANYA déjà

³¹ Angelo Barampama, op. cit. p. 72-73

³² Cités par Angelo Barampama, op. cit. p. 57-59

³³ Cité par Angelo Barampama, op. cit. p. 83

cité écrit³⁴ : "Le cas de Bernard BANKAMWABO (...) vaut la peine d'être signalé, car il est caractéristique d'une autre sorte de stratégie utilisée en vue de récupérer les postes plus ou moins intéressants que les Hutu détenaient au sein de la haute administration tout en gardant deux ou trois figurants au gouvernement, dans les ministères de moindre importance (le ministère des Affaires sociales, par exemple) en vue de faire croire aux observateurs étrangers que cette tribu est bien représentée. (...). Depuis 1965, les Tutsi au pouvoir avaient décrété (secrètement, bien entendu) de faire accéder le moins possible de jeunes Hutus aux études plus poussées. Comment faire comprendre cette ingénieuse idée au directeur des Bourses? Impossible, d'autant que l'opinion publique reconnaissait à Bernard BANKAMWABO le souci de distribuer les bourses le plus impartialement du monde aux jeunes des deux tribus : justement, ce qu'il ne fallait pas faire (...). Nous avons souvent entendu des politiciens et des hauts fonctionnaires tutsi chuchoter leurs plaintes qu'un poste si important fût occupé par un Hutu, si calme ou modéré fût-il. Chaque mois, les plaintes et les commentaires redoublaient. J'avais fini par craindre pour la sécurité ou même la vie du pauvre directeur des Bourses. (...). Le 27 mai 1968, il fut arrêté sous de fausses accusations : en réalité, c'était pour le faire traîner le plus longtemps possible en prison, ce qui justifiait alors la nécessité de le faire remplacer au département des Bourses d'études. On lui colla donc une affaire extrêmement grave, une affaire de coup d'État ou quelque chose dans ce genre. Jamais plus il ne reprendra sa place au département des Bourses. Puis, il sera emporté par les événements de 1972, lui, sa femme, et ses enfants".

Selon Angelo BARAMPAMA, "cette pratique d'exclusion des Hutus fut poursuivie tout au long des années 1970 et 1980 par un système de signalement des copies des élèves par des lettres "I" ou "A" pour Tutsi, et "U" ou "B" pour Hutu au moment des examens d'entrée à l'école secondaire. La conséquence en est que les élèves Hutu se sont constamment retrouvés au fil des ans en infime minorité à l'école secondaire et à l'université. De sorte que, au début des années 1990, l'université du Burundi ne comptait que 700 à 800 étudiants Hutu sur un total de 4000 alors que, à l'école primaire, les Hutu sont largement majoritaires. De plus, comme à l'armée, certaines facultés ou sections de l'université ont toujours été, de facto, réservées aux Tutsi. D'où une sorte d'apartheid, qui s'est encore accentué en 1995 avec le massacre de dizaines d'étudiants Hutu de l'Université et la fuite des survivants des campus universitaires et du pays. Un apartheid qui aboutit à un enseignement mono-ethnique et un fondamentalisme ethnique de plus en plus marqué, mais continuant à bénéficier de fonds et de professeurs provenant de l'extérieur, ce qui, aux yeux du rapporteur spécial de l'ONU, constitue un véritable scandale" (PINEIRO, 1995).³⁵

Le scandale de ces opérations mafieuses éclata au grand jour quand il fut dénoncé par un Muhutu membre de la Commission chargée des corrections. Mais comme cela se devait, le Muhutu qui avait osé éventer ce scandale en a subi les conséquences.

Refus de nommer un Hutu président du parti UPRONA, président du Parlement ou Premier ministre

Quand le Prince Louis RWAGASORE gagna les élections en 1961, il forma un gouvernement très réduit de 10 ministères occupés par 6 Tutsi et 4 Hutu. Les Hutu avaient notamment les postes de Vice-ministre et ministre des Finances et un Hutu occupait aussi la vice-présidence du Parlement. S'agissant d'un des membres fondateurs de son parti Union pour le Progrès National (UPRONA) et Vice-président du parti, le Hutu Paul MIREREKANO, le Prince RWAGASORE déclara publiquement³⁶ : "Je ne donnerai pas de portefeuille ministériel à notre ami Paul MIREREKANO. Je veux qu'il se consacre

³⁴ Kiraranganya, ibidem p. 74 & 75. Cité par Angelo Barampama dans une conférence intitulée "Burundi, un génocide occulté", Genève, Avril 1999

³⁵ A. BARAMPAMA, Burundi, le génocide occulté, article cité.

³⁶ KIRARANGANYA B. F. op. cit. p. 36-37

entièrement à notre parti, je veux qu'il soit président national du parti... Tout membre de l'UPRONA aura alors mission de faire la propagande de Paul MIREREKANO pour le poste de président national".

Malheureusement, trois jours après la formation de son gouvernement, le Prince RWAGASORE fut assassiné le 13 octobre 1961. Alors que logiquement, Paul MIREREKANO, Vice-président de ce parti qui avait remporté les élections, aurait du être nommé Premier ministre, le Roi lui préféra son gendre, André MUHIRWA. S'agissant du poste de président du parti UPRONA qui lui revenait de droit et en rapport avec la promesse du Prince RWAGASORE, le Premier ministre et son ministre de l'Intérieur, Jean NTIRUHWAMA, tous deux Tutsi, déclarèrent³⁷ cyniquement à tous les politiciens Tutsi qui voulaient bien les entendre : "Paul MIREREKANO est très bon, il a un cœur d'or et il a énormément œuvré pour le parti et l'accession du Burundi à l'indépendance, mais en aucun cas nous ne pouvons confier le parti Uprona à un Hutu".

Toujours à propos du partage du pouvoir entre les Batutsi et les Bahutu, les Batutsi extrémistes affirmèrent qu'il n'en était pas question. Le député mututsi Jean Baptiste KAYABO a déclaré ainsi cyniquement³⁸ : "*Nta muhutu yigeze atwara. Nopfuma mpfa hako ntwarwa n'Umuhutu. Umwami arabahenda ngo yabahaye Ubuministre, ni ukubagira abanyakazi. Nta maraso y'ugutwara bafise*" (Le Muhutu n'a jamais gouverné. Je préférerais mourir plutôt qu'être gouverné par un Muhutu. Le roi leur jette la poudre aux yeux en leur confiant des ministères. C'est seulement pour en faire des instruments de travail. Ils n'ont pas de sang pour gouverner).

Après 1961, le Roi MWAMBUTSA IV récidive en refusant de nommer des Hutu aux postes de hauts fonctionnaires qui pourtant leur revenaient de droit. Lors des élections législatives de mai 1965, 23 députés sur 33 devant former l'Assemblée Nationale sont des Hutu. Le Roi refuse de ratifier les résultats des urnes, passant ainsi outre à la Constitution. À partir du mois d'août, il prend une série d'autres mesures dirigées contre les Hutu. Il rejette la candidature de Gervais NYANGOMA (Hutu) au poste de Premier ministre et au poste de Président du Sénat la candidature de Thaddée SIRYUMUSI (Tutsi) jugé modéré, donc proche des Bahutu. Il nomme au poste de Premier ministre un de ses proches parents, Léopold BIHA. Contre l'avis des bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, puisque composés uniquement de Bahutu, le Roi décide de la réorganisation des communes qui passeront de 181 à 78. Il décide aussi que les bourgmestres ne seront plus élus par la population, mais nommés par le Roi. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et qui replonge le Burundi dans les conflits violents interethniques.

Apartheid dans l'attribution des postes de responsabilités dans l'Église catholique et refus d'obéir à un évêque Hutu

Au niveau des postes de responsabilité dans l'Église catholique, la situation a longtemps été la même qu'au niveau politique. Tous les hauts postes de responsabilités (évêques, vicaires généraux, économes généraux, recteurs des séminaires, curés de paroisse, etc.) étaient occupés majoritairement par les Tutsi. Sans oser signer leurs écrits, des prêtres tutsi ont refusé d'avoir comme évêque Mgr Simon NTAMWANA, ancien président de la Conférence Épiscopale du Burundi et actuel archevêque de Gitega. Avec copies pour informations au Président de la République et au président du parti UPRONA, des tracts portant comme expéditeurs "les chrétiens de Kamenge, Cibitoke et Kinama" avaient des titres évocateurs : "Tu es un envoyé de Satan" ; "À Mgr Simon NTAMWANA, leader des tribalistes" ; "À NTAMWANA Simon, évêque de Bujumbura et grand leader des tribalistes du Burundi".

³⁷ KIRARANGANYA B. F., idem. p ; 37

³⁸ KIRARANGANYA B. F., ibidem p. 42-43

De manière très sobre, Mgr Simon NTAMWANA reconnaît ce fait dans son livre "Soyons les serviteurs de la vie"³⁹ quand il écrit : "une minorité d'outsiders ont toujours résisté à mon profil de pasteur pour la seule raison que j'étais Hutu". Sans oser l'affirmer catégoriquement, dans leur 'message aux prêtres' (8/8/1995), les évêques écrivent que même si des prêtres ne sont pas les auteurs des tracts dirigés contre les hommes d'Église, les auteurs de ces tracts "agissent visiblement sous l'instigation de prêtres ou alors ceux-ci se laissent exploiter ou manipuler" par ces hommes. Dans deux documents publiés en juillet 1997⁴⁰, les Évêques catholiques affirment clairement, preuves à l'appui, que "les divisions qui déchirent le Burundi existent aussi à l'intérieur de l'Église" et qu'elles constituent "une menace grave".

(....)

Le rôle des Réfugiés Tutsi Rwandais

En plus des citations entendues tout au début de cette conférence, voici d'autres témoignages sur le rôle joué par les réfugiés Tutsi rwandais au Burundi.

Le Tome LXI n° 2-3 d'Avril-Septembre 1995 de "Au cœur de l'Afrique", revue trimestrielle des Conférences épiscopales du Burundi et du Rwanda, porte sur le thème "Crise rwandaise : Impact dans la sous région des Grands Lacs". Parmi les différentes contributions se trouve celle de Zénon MANIRAKIZA, membre de l'institution d'Abashingantahe et du Centre de Recherches pour l'Inculturation et le Développement (CRID) intitulée : "Réfugiés rwandais au Burundi : impact sociopolitique". Nous lisons sous sa plume - et vous me permettrez de faire une longue citation : "En 1959, plus de 6.000 rescapés rwandais des massacres affluent vers le Burundi. Leur nombre va augmenter à cause des vagues successives. En 1963, 1972, 1990-1994, des réfugiés rwandais sont arrivés au Burundi. Ils fuyaient les répressions violentes portées à leur endroit, soit en guise des représailles suite aux attaques des *Inyenzi* qui tentaient un retour forcé au pouvoir, soit simplement pour leur appartenance ethnique comme boucs émissaires de problèmes internes. Ils ont atteint un nombre officiel de 200.000 personnes. Mais, en réalité, ce chiffre est en-deça de la réalité.

L'impact socio-économique de ce contingent n'a pas tardé à se faire sentir dans le pays. Car les réfugiés rwandais se sont vite adonnés au commerce et à des activités économiques fort rémunératrices. Ils ont investi, avant les nationaux, dans le transport en commun, le petit commerce en détail, la restauration, etc. Ils ont également développé le secteur privé de l'enseignement, dans ce pays où la carence d'infrastructures scolaires pèse toujours trop lourd. Au début de la crise rwandaise (ndlr de 1990-1994) une partie de leurs revenus a servi à soutenir l'effort de guerre au profit du FPR alors dans le maquis.

Du point de vue politique, les réfugiés rwandais de cette période ne se sont pas tous montrés neutres dans les massacres que le Burundi traversait. Au lieu de se comporter au moins comme d'autres expatriés, un groupe de réfugiés proches des Burundais au pouvoir ont participé activement aux tueries, aux côtés des extrémistes Tutsi.

Au début de la crise d'Octobre 1993, les journaux de la place, proches de la sensibilité Hutu, ont accusé les jeunes rwandais impliqués dans les opérations d'épuration ethnique à Bujumbura et dans les centres urbains ou commerciaux de l'intérieur du pays en mars-mai 1994. L'on ne peut occulter le fait que certains de ces réfugiés ont également été la cible des

³⁹ Mgr S. NTAMWANA, Soyons les serviteurs de la vie. Bruxelles, Le Roseau vert, octobre 2005, 258 p.

⁴⁰ Évêques catholiques du Burundi, L'Église du Burundi appelée à rassembler et réconcilier les Burundais. Bujumbura, juillet 1997, 3 p. et "Comment réduire les divisions internes à l'Église qui est au Burundi ?". Bujumbura, juillet 1997, 3 p.

extrémistes Hutu. Ils ont été massacrés comme d'autres Tutsi et pour des motifs aveuglement ethniques, dans un pays hôte"⁴¹.

À titre d'exemple du rôle de tueur, rappelons le cas de l'assassinat du Premier ministre Pierre NGENDANDUMWE, le 15 janvier 1965, par un réfugié rwandais du nom de Gonçalves MUYENZI qui travaillait à l'Ambassade des USA à Bujumbura. L'arme du crime, un Luger, fut identifiée comme appartenant au fils de François RUKÉBA, dirigeant de l'Armée rwandaise tutsi, qui avait ses quartiers à Bujumbura au camp Murore. Les assassins présumés n'ont jamais été jugés en bonne et due forme.

Le 11 septembre 2011, Mme Rose NTWENGA, orpheline du Sénateur Venant NTWENGA assassiné en 1965, vient de signer, en guise d'une "Contribution à la Commission Vérité : Pour une justice qui réconcilie", un article intitulé "Burundi, de génocide en génocide des Hutu, l'itinéraire Bis"⁴² portant le sous-titre "Le tandem Thomas NDABEMEYE - Désiré MAKUZA et les influents exilés Tutsi rwandais". Dans cet article, on lit notamment à propos des réfugiés tutsi rwandais ce qui suit : "Au constat de leur défaite politique, certaines personnes, au nom des Tutsi, décident d'opter pour la solution criminelle. Au mois de mars 1965, à l'issue des élections, les représentants des personnes d'origine Hutu remportent une majorité de voix à l'Assemblée nationale et au Sénat, nouvellement constitué. Le Roi, Mwami MWAMBUTSA IV, comme les activistes Tutsi, et, dans la coulisse, les exilés Tutsi rwandais, refusent catégoriquement cette défaite"⁴³.

Sous le paragraphe "L'Après-Génocide de 1965, les spoliations s'organisent", on lit : "À la demande des exilés Tutsi rwandais (dont Désiré MAKUZA, le directeur de l'Office National du Commerce (O.N.C.) en 1973), le chef d'État-major de l'armée burundaise avait contraint mon père à brader en vitesse le Pélican Bar et la maison située au n° 135-136, tous les deux sis au quartier 5, contre une somme dérisoire. En réalité, les exilés Tutsi rwandais ne voulaient pas de voisins Hutu prospères dans leur proximité. En conséquence, plusieurs familles Hutu avaient quitté les différents quartiers de l'OCAF - Ngagara, du jour au lendemain, dépossédées de tous leurs biens dans l'indifférence générale, au profit de quelques familles d'exilés Tutsi rwandais"⁴⁴.

Sous le paragraphe "Juin 1967, OCAF-Ngagara, séance d'expulsion spoliation " (ndlr expulsion-spoliation des hutu des quartiers de Bujumbura habités majoritairement par les Tutsi burundais et rwandais), Mme NTWENGA écrit : "Aussitôt, les exilés Tutsi rwandais avaient donné discrètement aux bénéficiaires des spoliations des consignes d'interdiction de circulation à l'encontre des anciens propriétaires (y compris les membres de leurs familles) des maisons du quartier de l'OCAF - Ngagara. (...) " Mon père avait tenu compte scrupuleusement de ses recommandations. À voir de près, il avait beau se sentir être "un peuple" parmi "le peuple" dans le quartier de Kamenge, mon père ne pourrait plus enfourcher son vélo comme tout le monde. Des guets-apens lui étaient tendus à tout moment par les mouchards des exilés Tutsi rwandais disséminés dans le quartier. Son coiffeur, KAYUMBA en était un exemple. Ce dernier avait établi son salon de coiffure sous l'arbre en face de la zone de Kamenge et à proximité de la buvette du commerçant BUSABUSA dans le secteur A (actuellement quartier Heha). C'était un poste idéal d'observation des allées et venues quotidiennes "des peuples" du quartier "⁴⁵.

⁴¹ Z. MANIRAKIZA, Réfugiés rwandais au Burundi : Impact sociopolitique, in *Au Cœur de l'Afrique*, Tome LXI n° 2-3 d'avril-septembre 1995, p. 304-305.

⁴² R. NTWENGA, Burundi, de génocide en génocide des Hutu, l'itinéraire Bis, article cité.

⁴³ R. NTWENGA, idem.

⁴⁴ R. NTWENGA, ibidem.

⁴⁵ Ibidem.

On lit plus loin : "Dès les premiers jours du mois de mai 1972, chaque arrestation s'accompagne systématiquement pour la famille concernée de confiscation-spoliation de tous les biens. *C'était la Loi*. Les Initiateurs (Tutsi burundais et rwandais) de "la Réunion informelle de 1967" ont mis en œuvre le partage du fruit des spoliations privées et publiques des Hutu de la ville de Bujumbura et de l'ensemble du territoire du Burundi. (...) En l'absence de dénonciation des crimes ou d'un cadre crédible de recevabilité des plaintes, le climat d'impunité s'est instauré dans la durée"⁴⁶.

Parlant des causes probables qui ont concouru à l'assassinat du Président Melchior NDADAYE, Rose NTWENGA écrit : "Ainsi, en ce début du mois d'octobre 1993, Melchior NDADAYE a ordonné la fermeture de l'antenne de la Radio du F.P.R. Muhabura (Le Repère) installée à Bujumbura et l'arrêt des aides publiques au Front patriotique rwandais (F.P.R.). Les militants et les sympathisants de cette formation ont largement bénéficié sur le territoire burundais d'une liberté de réunion, d'entraînement et d'expression, sans entrave, dans le cadre de leur mobilisation politico-militaire. L'émetteur, précédemment localisé au milieu de l'année 1991 dans le sud de l'Ouganda, avait été déménagé à Bujumbura pour mieux couvrir le sud du Rwanda avec l'appui du président Pierre BUYOYA, candidat perdant aux élections du 1er juin 1993".

Terminons par le témoignage de l'Ambassadeur Jean-Marie NDAGIJIMANA. Il écrit : "Au Burundi, il est de notoriété publique qu'en octobre 1993, Paul KAGAME était à Bujumbura la veille du 22 octobre 1993, pour mettre au point avec ses frères d'armes burundais les préparatifs du coup d'État qui allait coûter la vie à Melchior NDADAYE, premier président démocratiquement élu dans ce pays. Des témoignages concordants affirment que des éléments du FPR ont par ailleurs participé à la traque des membres du Frodebu, parti de Melchior NDADAYE lâchement assassinés par l'armée burundaise"⁴⁷.

Concluons ce tour d'horizon par ce fait très significatif à plus d'un titre. En 1974, 122 réfugiés Rwandais obtinrent la nationalité burundaise pour "leur mérite exceptionnelle".⁴⁸ Comme l'écrit Angelo BARAMPAMA, on aimerait savoir en quoi a consisté ce mérite exceptionnel. Nous ajoutons pour notre part, surtout qu'elle est intervenue après 1972.

(à suivre)

Joseph NTAMAHUNGIRO

Comment expliquer la crise actuelle en RD Congo ?

Trois facteurs majeurs semblent expliquer la situation actuelle à l'est de la RD Congo : (I) les appétits économiques et hégémoniques de certaines puissances étrangères, dont des pays limitrophes comme le Rwanda ou l'Ouganda ; (II) les incohérences et contradictions de la communauté internationale face à la situation au Congo ; (III) la faiblesse structurelle des institutions étatiques

congolaises et l'incapacité des dirigeants congolais à y trouver une parade.

Pour beaucoup d'acteurs, le chaos entretenu au Congo permet une exploitation illicite des ressources naturelles. Des réseaux maffieux, mais aussi des multinationales bien connues, achètent et commercialisent des produits issus de cette contrebande sans devoir payer de royalties à l'État congolais. Et

⁴⁶ R. NTWENGA, *ibidem*.

⁴⁷ Ambassadeur J.-M. NDAGIJIMANA, Le rapport du juge Bruguière incrimine Paul KAGAME, France-Rwanda Tribune, Paris, 14 septembre 2008.

⁴⁸ La liste des bénéficiaires fut publiée dans les numéros 78 et 79 de l'hebdomadaire gouvernemental "Ubumwe".

pour des pays voisins comme l'Ouganda, mais surtout le Rwanda, c'est aussi là un réservoir à exploiter ou à extraire en toute quiétude aussi bien pour assurer la gestion interne de leur clientèle politique que pour soutenir leurs efforts de redressement économique.

À cet aspect s'ajoutent évidemment de légitimes préoccupations d'ordre sécuritaire qui s'expliquent par l'essaimage de nombreux groupes armés dans la région, un phénomène que l'État congolais à lui seul n'est pas capable d'endiguer. Malgré ses dénégations, le Rwanda est le principal instigateur ou bénéficiaire de l'explosion des violences actuelles. À titre d'exemple, après la création du RCD en 1998, le Rwanda avait mis près de deux ans avant de reconnaître sa participation au conflit qu'il s'évertuait à présenter comme purement interne au Congo. Avec le M23, il n'y a pas de raison qu'il change de stratégie. Et comme l'indiquent de récents rapports des experts de l'ONU, l'Ouganda joue un mauvais rôle similaire dans le conflit. Le comble, c'est qu'aujourd'hui, c'est vers KAGAME et MUSEVENI que KABILA se tourne pour essayer de stopper le M23. Une stratégie dont le succès dépendra donc de la sincérité des engagements que prendraient ces deux dirigeants qui se comportent ici aussi bien en pyromanes qu'en sapeurs pompiers !

La "Communauté internationale" a toujours pris des positions incohérentes sinon contradictoires par rapport à la situation complexe de l'est de la RD Congo. On sait depuis longtemps que des armées et des entreprises étrangères y opèrent en toute illégalité et brutalité dans l'exploitation des ressources ; que le droit international y est régulièrement bafoué avec le non respect des frontières du Congo. Des ONG et autres acteurs locaux ou étrangers n'arrêtent pas de dénoncer les viols et autres exactions dont les populations locales sont régulièrement victimes. Mais on ne fait pas grand-chose pour aider le Congo à mettre fin à ce chaos. Une force internationale (la MONUSCO), bien équipée et très

coûteuse, y est déployée, mais avec un mandat tellement flou ou limité, sans qu'on sache clairement à quoi sert sa présence. Dans les derniers développements qui ont conduit à la création du M23, c'est encore la Communauté internationale qui a acculé le gouvernement congolais à devoir arrêter Bosco NTAGANDA pour le déférer à la CPI. Maintenant que NTAGANDA et ses partisans sont en guerre contre le gouvernement de Kinshasa, où sont passés ceux qui voulaient son arrestation ? Aujourd'hui encore, nonobstant les récents rapports des Nations unies mettant en exergue le soutien accordé par le Rwanda et l'Ouganda au M23, et qui corroborent ce que d'autres sources avaient toujours stigmatisé, aucun compromis ne se dégage au niveau international pour adopter de vraies sanctions à l'encontre de ces pays, pour les contraindre à jouer un rôle plus positif dans la crise congolaise.

Les autorités congolaises n'ont fait montre ni de sens de responsabilité, ni de réalisme dans la gestion de la situation de chaos devenu structurel dans les Kivus. Face au M23, les troupes dépêchées sur le terrain n'ont jamais été capables de contenir l'avancée des rebelles. Il y a trop d'infiltrations dans les lignes de l'armée régulière, trop peu de soutien logistique ou même de soutien politique pour les éléments engagés au front, mal nourris, peu équipés, etc.

La faiblesse de l'armée et de l'appareil étatique en général constituent les premiers vrais problèmes actuels du Congo. Car tant que le pays ne sera pas à mesure de se défendre lui-même, tous les acteurs externes (pays limitrophes et autres réseaux) voudront toujours y aller se servir à leur guise. Malheureusement, malgré cette situation pitoyable, les dirigeants politiques congolais (toutes obédiences confondues) semblent toujours plus préoccupés par le partage du pouvoir et de ses prébendes, et peu enclins à privilégier les intérêts vitaux du pays et des populations. De même, depuis le renversement de MOBUTU par un

mouvement armé, et les différentes promotions ou gratifications qui ont été accordées ensuite aux "seigneurs de guerre" des années 1998 à 2003, beaucoup d'acteurs politiques ont compris qu'il est plus facile d'accéder au pouvoir par la violence plutôt que par toute autre voie. Le chaotique cycle électoral organisé en 2011 est venu par ailleurs conforter les uns et les autres dans cette conception, et cela risque d'accroître chez beaucoup d'acteurs politiques locaux la tentation de rejoindre des mouvements armés (comme le M23) en vue d'une éventuelle négociation ou d'une probable redistribution future du pouvoir. Ce qui donnerait alors à ces mouvements une autre connotation, et qui arrangerait fortement les pays aujourd'hui cités

comme agresseurs ou "parrains" des "rébellions".

Il est trop tôt pour prédire l'issue probable du conflit actuel. Mais pendant ce temps et comme toujours, ce sont encore les populations civiles qui paient les frais de cette conjonction de facteurs qui les dépassent et qui ne leur bénéficient en rien.

Pour mettre un terme à cette situation, il faudra une approche globale de la complexité des problèmes du Congo, qui tienne compte de tous ces facteurs explicatifs à la fois et à tous les niveaux. Se limiter à un seul aspect du problème accouchera toujours d'une solution partielle qui ne perdurera pas dans le temps.

Dieudonné WAMU OYATAMBWE

Politologue, auteur de nombreux ouvrages sur le Congo
Bruxelles, 23 novembre 2012

Les élites de la diversité ou les élites de la diversion

Le citoyen est le premier homme politique et la société civile manifeste de plus en plus une volonté d'implication et de concertation sur les problèmes le touchant. Le processus d'accès au niveau de prise de décision est un processus de choix de valeurs. Les partis politiques sont en principe des piliers de la démocratie, les lieux d'une possible mobilisation citoyenne autour d'un idéal.

À chaque fois que se profilent des élections, on se précipite sur la diversité, en espérant apporter des solutions "techniques et quantitatives" à un problème de mentalité qu'est la discrimination, un mal profond qui mine notre société. Toutes les études le démontrent, à compétence égale, les personnes d'origine étrangère ont du mal à émerger aux postes de responsabilité : pourtant, bon nombre de ces personnes ne sont pas des demandeurs d'emploi difficiles à placer pour faute de formations ou manque de diplômes ; mais ce sont des travailleurs à compétence sous estimée et

sous évaluée. Beaucoup d'entre nous ont troqué leurs diplômes universitaires contre les tabliers de femme de ménage par instinct de survie. Certes, il n'y a pas de sot métier mais il y a des politiques de diversion contre lesquelles nous, populations d'origine étrangère, devons agir pour une réelle prise en compte de notre société en mutation, pour un avenir meilleur pour nos enfants et pour la vitalité de notre démocratie.

En parlant de diversité dans le champ politique, les partis politiques recrutent des élites dociles et disciplinées relativement peu critiques sur la question des discriminations, qui sont relativement peu revendicatives sur les sujets qui fâchent (discrimination à l'emploi, racisme des élites, islam, etc.), préférant se faire discrètes pour conforter leur stratégie personnelle d'ascension au sein des partis politiques.

En effet, cette mise en scène au sein des partis politiques nous donne une illusion de disposer de "relais" et de

"médiateurs", capables de nous aider à régler les problèmes dont souffrent les immigrés et on voit bien dans les faits que rien ne change depuis des années. S'agit-il de l'expression d'un simple opportunisme politique ou d'une réelle évolution idéologique ? Prises entre l'impératif de conformisme au sein du parti et le devoir d'afficher leur ethnicité, ces élites politiques issues des migrations sont-elles vraiment capables de faire bouger les lignes au sein du système politique belge ?

Nous notons que dans un de nos pays voisins, Harlem DÉsir est actuellement à la tête du parti socialiste en France. Nous avons vu la première puissance du monde propulser à la tête de l'État une personne issue des minorités visibles : Barack OBAMA est le fruit de la Discrimination Positive et le Symbole d'une intégration sans concession ni crainte. Peut-on espérer que la Belgique,

terreau de la démocratie moderne, se décomplexe et gère courageusement la diversité ethnique et le multiculturalisme qui sont d'ailleurs devenus des critères d'évaluation du niveau démocratique au sein de l'Union Européenne ?

Quand Aimé CÉSAIRE dit "Une foule qui ne sait pas faire foule", il fait allusion à ceux-là même qui n'ont pas conscience qu'en démocratie l'on compte d'abord par la valeur quantitative et le nombre ; que l'on peut être un facteur de changement si l'on a conscience de son poids politique dans le cadre objectif que sont les élections. À la veille des élections, ce clin d'œil est aussi bien envoyé aux candidats de la diversité qu'à l'électorat des minorités car être dans le même couloir sans s'adresser la parole est la façon la plus sûre de ne rien espérer comme changement et accepter d'être à perpétuité les victimes d'un système qui nous instrumentalise.

Annette NTIGNOI
Collectif des Femmes Africaines du Hainaut
E-mail : annette.ntignoi@cfah.be
Sites : www.cfah.be ; www.afri-culture.be



FONDATION Père EVERARD

Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : BE05 0001 1788 1975, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

À l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.

**THÈSES DE DOCTORAT DÉFENDUES PAR DES AFRICAINS
OU CONCERNANT L'AFRIQUE (LXXVII)**

**FACULTÉS UNIVERSITAIRES
NOTRE-DAME DE LA PAIX DE NAMUR (XIII)⁴⁹**

FACULTÉ DE DROIT

KABRÉ Windpagnangdé (Burkina Faso) : "La conclusion des contrats par voie électronique. Étude de droit burkinabè à la lumière des droits européen, belge et français". 07/06/2012. Promoteur : Etienne MONTERO

FACULTÉ DES SCIENCES

KONGOLO TSHIKALA Pardaillan (RD Congo) : "Spectroscopie diode laser : étude des élargissements collisionnels de raies d'absorption des molécules de CS₂ et CO₂". 30/08/2012. Promoteur : Muriel LEPERE

UNIVERSITÉ DE MONS (XII)⁵⁰

FACULTÉ WAROCQUÉ D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

BIWOLE FOU DA Jean (Cameroun) : "L'approche partenariale : vers une possible conciliation avec la satisfaction de l'actionnaire. Étude du contexte camerounais". 06/09/2012. Promoteur : C. BUGHIN

NIYUHIRE Prisca (Burundi) : "Contribution à la connaissance des déterminants de l'endettement et de la structure du financement de la croissance des entreprises agro-industrielles burundaises". 24/06/2011. Promoteur : A. HELDENBERGH

NIYONGABO Éphrem (Burundi) : "Articulation entre les politiques publiques et la microfinance en matière de financement du développement agricole et rural en Afrique subsaharienne. Cas du Burundi". 12/01/2011. Promoteur : M. LABIE

NTAWIRATSA Rédempteur (Burundi) : "Essays about the determinants and the relevance of mandatory disclosure on Goodwill inside the Belgian Market". 04/02/2011. Promoteur : K. COMBLÉ

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) J. NGORWANUBUSA, *Les années avalanche*. Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature – Collection Papier blanc, encre noire. 2012. 143 pages.

Encore un ouvrage ayant pour trame et toile de fond les convulsions ethniques au Burundi qui ont fait tant de morts sous BAGAZA et BUYOYA.

⁴⁹ La 12^{ème} série a paru dans "L'Africain" n° 255 de juin-juillet 2012.

⁵⁰ La 11^{ème} série a paru dans "L'Africain" n° 247 de décembre 2010-janvier 2011.

Le drame presque permanent du malheureux pays se livre ici à travers le destin croisé de deux demi-frères devenus peu à peu de mortels ennemis. Ils vont s'affronter dès l'enfance en prenant conscience de leur différence, poursuivront ce conflit durant leurs études à Louvain et bien entendu, une fois rentrés au pays, se combattront jusqu'à ce que mort des deux s'ensuive.

Les sanglantes péripéties de ce conflit familial nous amènent à réfléchir à toutes les contradictions du Burundi post-colonial où l'antique sagesse a fait place à une totale désorganisation. En voulant copier la démocratie à l'occidentale, les politiciens locaux en font une caricature qui serait risible si elle n'était tragique avant tout.

Ce livre se veut évidemment un appel à un renouveau, à un sursaut humaniste qui ferait enfin que les deux communautés rivales se réconcilient et travaillent ensemble à une nouvelle prospérité en oubliant tout ce que les Blancs avaient apporté pour bouleverser leur univers. Ce rêve qui se réalise finalement au dernier chapitre de l'ouvrage quand le sage SEBARUNDI déclare officiellement "l'état de paix permanent". L'ouvrage se termine donc sur cette espérance d'un futur idyllique, à voir maintenant qui saura le réaliser.

Eddy VAN SEVENANT

2) J. NDWANIYE, *Le muzungu mangeur d'hommes*. Bruxelles, Les éditions Aden, collection La rivière de cassis, octobre 2012. 143 pages.

Après son livre "La promesse faite à ma sœur" dont nous avons précédemment publié la recension (voir "L'Africain" n° 228 de février-mars 2007, p. 40), J. NDWANIYE nous donne ici un petit récit alerte qui se lit d'une traite et qui relate les aventures rwandaises d'un jeune couple hollandais de coopérants.

LIES est médecin et est très vite complètement absorbée par les tâches qui lui incombent ; ARNO, son compagnon, ne sait trop à quoi s'occuper et décide d'apprendre le kinyarwanda avec une jeune infirmière. Par son intermédiaire, il découvre le pays et ses habitants. L'Afrique avec ses mystères et ses traditions devient rapidement le troisième personnage du roman et c'est très passionnant.

Les relations entre Européens et Africains prennent alors un tour inattendu qui finalement brisera la relation des deux jeunes coopérants. ARNO partira dans un long voyage initiatique alors que sa compagne rentrera au pays. Mais ils se retrouveront dans une finale un peu rocambolesque sur une île, auprès d'un vieillard ermite qui s'avérera être un petit cousin métis de la jeune femme et qui leur transmettra un message de sagesse et une règle de vie.

Si donc, la finale en elle-même semble un peu tirée par les cheveux, nul doute que l'ensemble plaira à tous les lecteurs en général et plus encore à tous ceux que le Rwanda a un jour séduit.

E. VAN SEVENANT

